Musées et Société en Wallonie asbl

RAPPORT

ÉTUDE PORTANT SUR LA TARIFICATION DU SECTEUR MUSÉAL WALLON



Avec le soutien de :

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction p. 4
1.1. Contexte de la tarification muséale p. 5
1.2. Objectifs de l'étude p. 7
1.3. Hypothèses de travail p. 8

2. Cadre conceptuel p. 9
2.1. La tarification comme outil de politique publique et de gestion p. 10
2.2. La notion d'élasticité-prix p. 13

3. Méthodologie p. 15
3.1. Échantillonnage p. 17
3.1.1. Échantillon « musées » en Wallonie p. 17
3.1.2. Échantillon « usagers » p. 21
3.1.3. Échantillons « musées » des régions/pays limitrophes p. 21
3.2. Traitement des données p. 22
3.3. Méthode de comparaison interrégionale et internationale p. 23
3.4. Limites méthodologiques p. 25

4. Analyse des tarifs p. 27
4.1. Grilles tarifaires observées en Wallonie p. 29
4.2. Réductions, gratuités, tarification différenciée p. 31
4.3. Positionnement des musées dans leur environnement p. 33

5. Élasticité-prix p. 34
5.1. Lecture des variations entre prix et fréquentation p. 36
5.2. Segments de publics les plus sensibles p. 39
5.3. Effets potentiels d'une modification tarifaire p. 40

6. Comparaison régionale et transfrontalière p. 41
6.1. Région voisine p. 43
6.2. Pays limitrophes p. 46
6.3. Écarts de stratégie et de positionnement p. 54

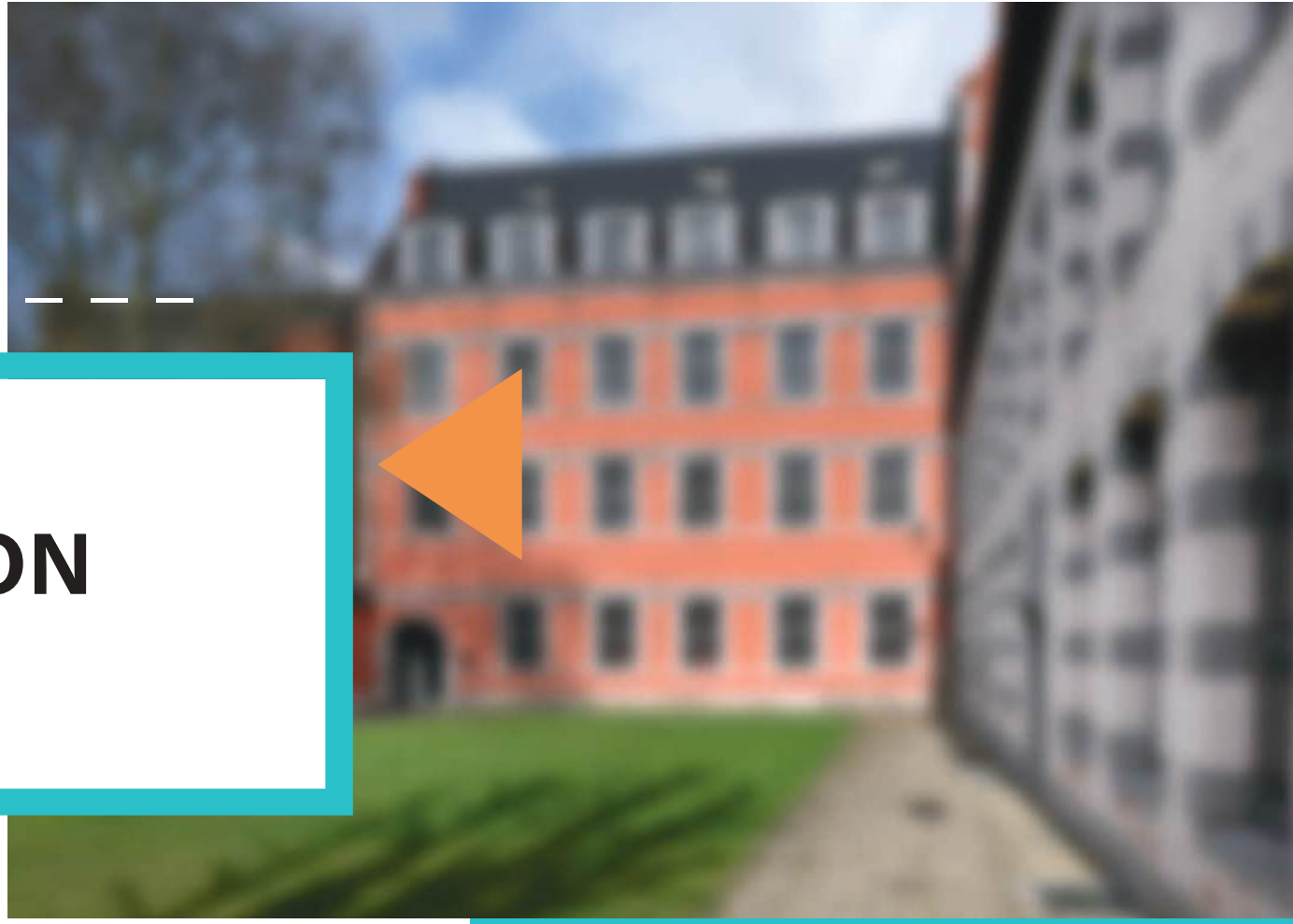
7. Recommandations p. 55
7.1. Pistes tarifaires p. 57
7.2. Ajustements selon les publics p. 60
7.3. Points de vigilance pour les décideurs p. 62
7.4. Synthèse des recommandations p. 66

8. Conclusion p. 67
8.1. Résultats majeurs p. 69
8.2. Pistes pour une étude complémentaire p. 73
8.3. Conclusion générale p. 77

Bibliographie p. 78

Table des illustrations p. 82

Annexes p. 84



1. INTRODUCTION

1.1 Contexte de la tarification muséale

1.2 Objectifs de l'étude

1.3 Hypothèses de travail

1.1. CONTEXTE DE LA TARIFICATION MUSÉALE

La tarification constitue un enjeu important pour les institutions muséales, à la croisée de plusieurs dimensions : accessibilité des publics, attractivité de l'offre culturelle et équilibre économique. En effet, le prix d'entrée, ainsi que les réductions et dispositifs tarifaires associés, ne relèvent pas uniquement d'un choix de gestion ; ils participent également à la définition des conditions d'accès aux collections et aux expositions, et traduisent des orientations plus larges en matière de politique culturelle.

Dans le secteur muséal, la question tarifaire s'inscrit aussi dans une réflexion sur la sensibilité des publics au prix : l'élasticité-prix. L'analyse de cette dimension permet d'évaluer dans quelle mesure une variation tarifaire est susceptible d'influencer la fréquentation et, ainsi, d'identifier les marges de manœuvre dont disposent les institutions dans la construction de leur politique d'accueil. Cette question est d'autant plus pertinente dans un contexte où les musées doivent concilier mission d'intérêt général, diversification des publics et soutenabilité financière.

En Belgique, les études spécifiquement consacrées aux politiques tarifaires des musées demeurent encore limitées à l'échelle régionale. Certains travaux institutionnels ont néanmoins abordé, plus largement, les enjeux liés à l'accessibilité culturelle, à la gratuité ou aux freins perçus par les publics. Ces analyses montrent que le prix ne peut être examiné de façon isolée mais qu'il doit être replacé dans un ensemble plus large de facteurs qui conditionnent la fréquentation des institutions culturelles.

Dans ce contexte, la présente étude a pour objectif de dresser un état des lieux des pratiques tarifaires des musées en Wallonie, à partir d'un échantillon constitué de manière systématique. Elle vise également à situer ces grilles de prix dans une perspective comparative, en les confrontant à celles observées dans les régions et pays limitrophes. Cette approche permettra de mieux comprendre les logiques de positionnement tarifaire, les dispositifs de réduction et les éventuels écarts de pratiques, afin d'alimenter une réflexion sur les modalités d'accès à l'offre muséale.

En articulant analyse tarifaire, observations sur l'élasticité-prix et comparaison géographique, cette étude entend fournir des éléments de lecture utiles à la compréhension des politiques mises en œuvre par les institutions muséales, ainsi qu'à l'identification de pistes d'évolution.

1.2. OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

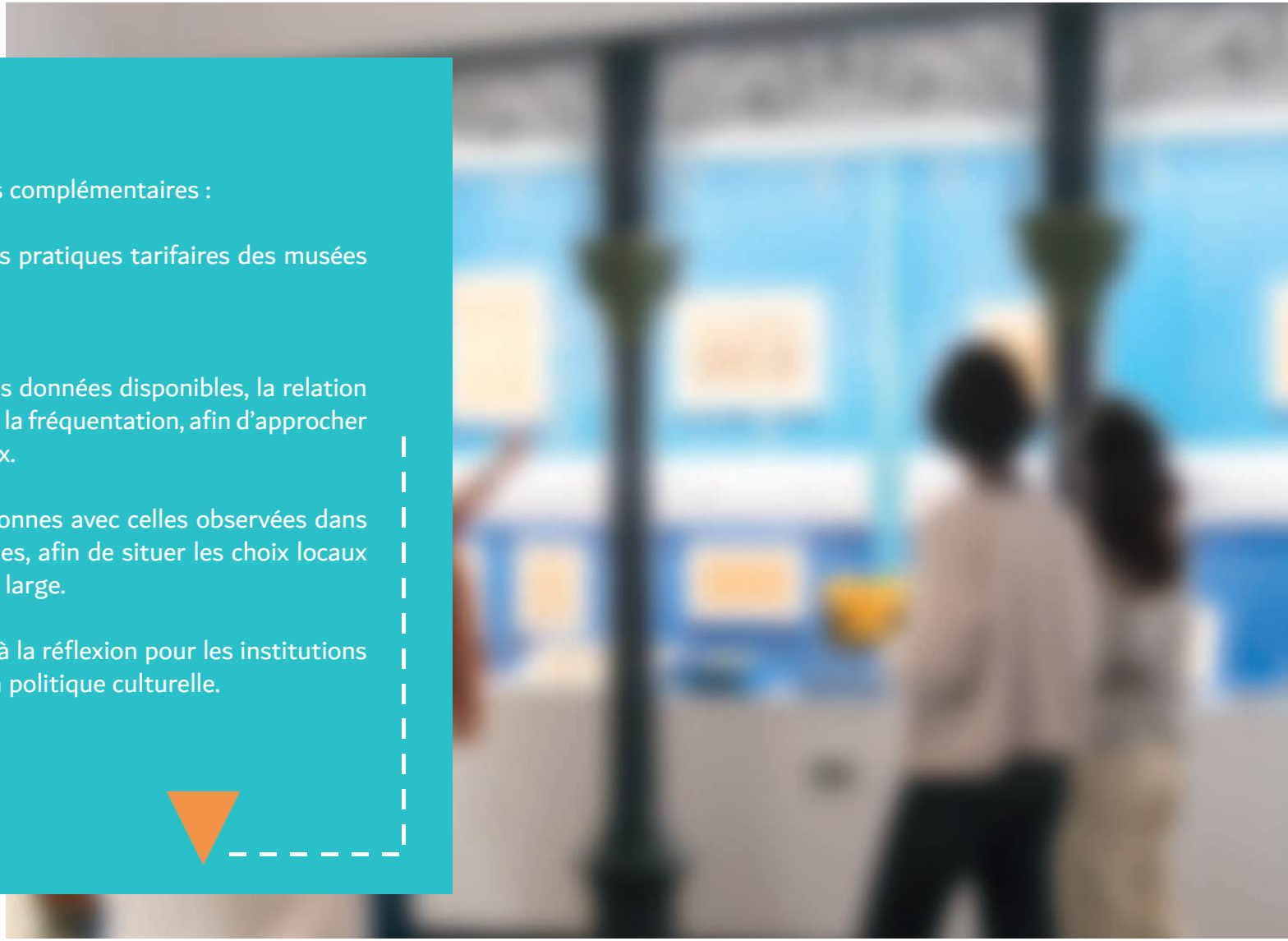
L'étude poursuit donc plusieurs objectifs complémentaires :

01 Dresser un état des lieux des pratiques tarifaires des musées en Wallonie.

02 Examiner, dans la mesure des données disponibles, la relation entre les niveaux tarifaires et la fréquentation, afin d'approcher la question de l'élasticité-prix.

03 Comparer les pratiques wallonnes avec celles observées dans les régions et pays limitrophes, afin de situer les choix locaux dans un environnement plus large.

04 Fournir des éléments d'aide à la réflexion pour les institutions muséales et les acteurs de la politique culturelle.



1.3. HYPOTHÈSES DE TRAVAIL

À titre de lecture analytique, l'étude repose sur quelques hypothèses simples :

- *Les pratiques tarifaires wallonnes se situent dans une fourchette plutôt basse par rapport à celles observées dans les régions et pays limitrophes.*
  Explication : en 2019, nous avions déjà pu observer une tarification basse des musées wallons. Cette réalité est-elle toujours d'actualité en 2025 ?

- *La sensibilité au prix varie selon le type d'institution muséale.*
  Explication : certains types de musée sont-ils, par la nature de leurs collections, plus onéreux pour les visiteurs ?

- *La tarification des musées wallons est lisible pour les utilisateurs.*
  Explication : par le passé, nous avons pu constater une multiplication des tarifs. Cette tendance est-elle toujours actuelle ?

2. CADRE CONCEPTUEL



2.1 La tarification comme outil de politique publique et de gestion

2.2 Notion d'élasticité-prix

2.1. LA TARIFICATION COMME OUTIL DE POLITIQUE PUBLIQUE ET DE GESTION

Tout à la fois objet économique, institutionnel et culturel, le prix d'entrée des musées ne répond pas seulement à un impératif financier. Véritable instrument d'accessibilité, il participe également à la définition des conditions d'entrée aux institutions — grille tarifaire, gratuités, réductions, créneaux, différenciation selon la résidence ou le moment de la visite — et reflète l'équilibre qui existe entre mission de service public, stratégie d'accueil et contraintes de gestion. Les musées apparaissent ainsi comme des institutions hybrides, à la fois non marchandes dans leur finalité et partiellement insérées dans des logiques financières, ce qui explique que la politique tarifaire y occupe une place particulière.

En outre, nombre d'études[1] consacrées à l'économie des musées soulignent que la fixation du prix d'entrée ne peut être pensée indépendamment du type d'établissement, de la nature de l'offre et du profil des visiteurs. Benhamou (Benhamou, 2008) rappelle ainsi que le musée relève d'une économie spécifique, marquée par un coût marginal faible pour l'accueil d'un visiteur supplémentaire, mais aussi par une tension constante entre optimisation des recettes et objectifs d'équité.

1 BENHAMOU, TOWSE, AIM.

Le nombre d'études en matière de tarification en Belgique francophone étant limité, nous nous sommes penchés sur les modèles des pays voisins. En France, la réflexion concernant le tarif d'entrée au musée est un enjeu culturel majeur. En effet, du côté de la mission de service public, cet équilibre est d'abord juridique. L'article L. 442-6 du code du patrimoine français impose par exemple de fixer les droits d'entrée des musées et monuments nationaux de manière à favoriser l'accès du public le plus large. Les gratuités et les tarifs réduits en sont la traduction la plus visible. Le rapport d'information du Sénat sur la politique de tarification des opérateurs culturels les présente comme le principal outil de démocratisation, tout en soulignant que leurs effets sur la composition sociale des publics restent mal évalués, et que la gratuité généralisée peut dégrader l'expérience de visite sans élargir durablement les publics (Éblé et Rambaud, 2026). Benhamou refuse pour cette raison l'opposition binaire entre gratuit et payant : la gratuité n'est qu'une modalité parmi d'autres. Selon elle, il convient de moduler formes de gratuité et niveaux de tarifs selon les publics et selon des objectifs qui correspondent aux missions du service public (Benhamou, 2008).

Du côté de la stratégie d'accueil, le prix ne règle pas seulement un volume de visites. Il contribue à en organiser les conditions. Les modulations saisonnières ou horaires, l'horodatage et la dématérialisation de la billetterie servent à la fois le rendement et la régulation des flux, afin de limiter la congestion et de préserver la qualité d'accueil (Éblé et Rambaud, 2026). En France toujours, l'évaluation conjointe de l'Inspection générale des finances et de l'Inspection générale des affaires culturelles va dans le même sens : les conditions de réservation, d'accès et de visite constituent une attente forte du public, au point que les visiteurs se déclarent disposés à payer davantage pour une visite au calme que pour un créneau de forte affluence (Kancel et al., 2015). Dès que la capacité est contrainte, le coût marginal d'accueil n'est donc plus négligeable : le prix devient un instrument de gestion de la fréquentation autant que de recette.

En ce qui concerne les contraintes de gestion, enfin, la billetterie s'est imposée comme une ressource stratégique. Entre 2016 et 2025, en France, les recettes de billetterie des musées et monuments nationaux ont progressé de 95,1 %, pour atteindre 418,8 millions d'euros, soit 33,4 % de leurs ressources totales, tandis que la subvention pour charges de service public progressait environ trois fois moins vite. En 2025, pour les musées de l'État, la billetterie a même représenté pour la première fois une part des ressources totales supérieure à celle de cette subvention (Éblé et Rambaud, 2026). Dès 2015, la mission IGF-IGAC a constaté que le cadre budgétaire contraint poussait les établissements à compter davantage sur leurs ressources propres, et recommandait des grilles différenciées, une révision des gratuités et une modulation selon les saisons (Kancel et al., 2015). Frey et Meier rappellent que cette fixation du prix ne résulte pas seulement de la confrontation de l'offre et de la demande : le cadre institutionnel — statut public ou privé, tutelle, degré d'autonomie — pèse fortement sur les décisions tarifaires (Frey et Meier, 2006).

Ces trois logiques ne se succèdent pas, elles coexistent. Gombault décrit le passage du « tarif », simple contribution donnant un droit d'accès, au « prix », variable stratégique au service d'objectifs de développement, de survie et d'accès (Gombault, 2002). Les décisions tarifaires relèvent selon elle d'un modèle hybride, dont les motivations symboliques, politiques et économiques varient selon les établissements, et qui révèle l'identité transitionnelle des musées contemporains (Gombault, 2009 ; 2013). C'est dans ce cadre que le prix d'entrée peut être lu comme le reflet d'un arbitrage, et non comme le simple produit d'un impératif financier.

2.2. NOTION D'ÉLASTICITÉ-PRIX

En économie, l'élasticité-prix de la demande mesure la sensibilité de la quantité demandée à une variation du prix. Elle indique dans quelle proportion la demande réagit lorsqu'un bien ou un service devient plus ou moins cher, et permet donc d'évaluer l'intensité du lien entre le niveau de prix et le comportement des consommateurs. Par convention, le coefficient est le plus souvent négatif, puisque la demande tend à diminuer lorsque le prix augmente. On raisonne toutefois fréquemment en valeur absolue pour qualifier une demande d'élastique ou d'inélastique.

D'un point de vue théorique, une demande est dite élastique lorsque les variations de prix entraînent une réaction relativement forte de la demande, et inélastique lorsque la demande varie peu malgré une modification tarifaire. Cette distinction est importante, car elle aide à comprendre dans quelles situations une baisse de prix peut produire un gain de volume suffisant pour compenser la perte unitaire ou, inversement, dans quels cas une hausse tarifaire risque d'affecter fortement la fréquentation. L'élasticité-prix constitue ainsi un outil d'aide à la décision pour les politiques de tarification, tant dans le secteur privé que dans les services culturels.

Appliquée au secteur muséal, l'élasticité-prix permet d'interroger la sensibilité de la fréquentation aux variations de tarifs d'entrée. Les travaux de synthèse sur l'économie des musées suggèrent que cette sensibilité est généralement faible, ce qui signifie qu'une hausse modérée du prix n'entraîne pas nécessairement une baisse proportionnelle de la fréquentation. Des études portant sur la fréquentation de musées européens ou nationaux ont d'ailleurs permis d'observer des coefficients d'élasticité relativement bas, souvent compris dans des valeurs proches de -0,1 à -0,5 selon les cas[1]. Cela signifie que le billet d'entrée peut constituer une ressource non négligeable sans pour autant provoquer, dans certaines conditions, une chute immédiate et massive de la demande.

1 GOUDRIAAN & VAN'T EIND, FREY & MEIER, DARNELL, JOHNSON & THOMAS, RAPPORT IGF/IGAC.

Néanmoins, cette faible élasticité moyenne ne doit pas masquer d'importantes différences entre institutions et doit être maniée avec prudence. En effet, la sensibilité au prix varie selon le type de musée, son positionnement, sa notoriété, son ancrage territorial et le profil de ses visiteurs. Par exemple, un musée très touristique, bénéficiant d'une forte attractivité symbolique, peut présenter une demande moins sensible au prix qu'un établissement de proximité davantage fréquenté par un public local. De même, la réaction au tarif peut différer selon qu'il s'agit d'un public familial, scolaire, étudiant, senior ou précarisé. L'élasticité-prix doit donc être envisagée non pas comme une constante, mais comme une propriété contextuelle de la demande muséale.

La question de l'élasticité est également liée aux politiques de gratuité et de réduction. Les études sur la gratuité dans les musées montrent que la suppression du prix d'entrée peut accroître la fréquentation, mais pas de manière uniforme ni durable pour tous les publics. Les effets observés sont souvent plus marqués chez les jeunes adultes, les primo-visiteurs ou les catégories socialement moins familières des institutions culturelles. Pour nuancer, dans une précédente étude[1], nous avions pu constater que les personnes en situation de précarité monétaire étaient moins sensibles au prix d'entrée qu'escompté. De la même manière, leur perception du prix d'entrée était supérieure aux prix réellement pratiqués. Il est donc complexe de faire émerger une seule réalité dans le cadre qui nous intéresse. En ce sens, l'élasticité-prix ne renvoie pas seulement à une logique de volume de fréquentation, elle pose aussi la question de la composition sociale des publics et des effets redistributifs des politiques tarifaires.

Dans le cadre de cette étude, la notion d'élasticité-prix sera donc utilisée comme un outil d'interprétation des choix tarifaires muséaux. Elle permettra d'éclairer la manière dont les institutions concilient accessibilité et soutenabilité financière, tout en tenant compte du fait que la relation entre prix et fréquentation demeure médiée par des facteurs culturels et territoriaux.

1 Lien de l'étude



3. MÉTHODOLOGIE

3.1 Échantillonnage

3.2 Traitement des données

3.3 Méthode de comparaison interrégionale et internationale

3.4 Limites méthodologiques

La présente étude adopte donc une approche descriptive et comparative des pratiques tarifaires des musées en Wallonie. Elle vise à établir un état des lieux structuré des prix d'entrée, des réductions, des gratuités et des services annexes proposés par les institutions muséales, afin d'en dégager les principales tendances et d'en situer les logiques dans un cadre plus large. L'analyse combine ainsi un traitement quantitatif des données tarifaires des institutions muséales et des données de perception du prix par des usagers. Elle propose également une lecture interprétative des stratégies d'accessibilité et de positionnement institutionnel.

L'analyse repose sur des échantillons de deux natures distinctes. Le premier concerne un corpus d'institutions muséales situées non seulement en Wallonie, mais aussi dans quatre régions et pays limitrophes (sélectionnés dans une démarche comparative). Le second porte, quant à lui, sur les répondants à un questionnaire consacré à la perception du prix d'entrée, aux seuils d'acceptabilité tarifaire et à la sensibilité au prix. Cette distinction permet de séparer clairement l'analyse de l'offre tarifaire de celle des représentations ou dispositions des publics.

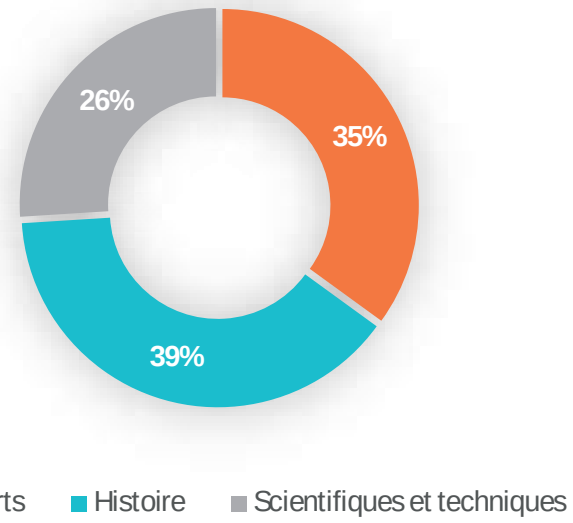


3.1. ÉCHANTILLONNAGE

3.1.1. ÉCHANTILLON « MUSÉES » EN WALLONIE

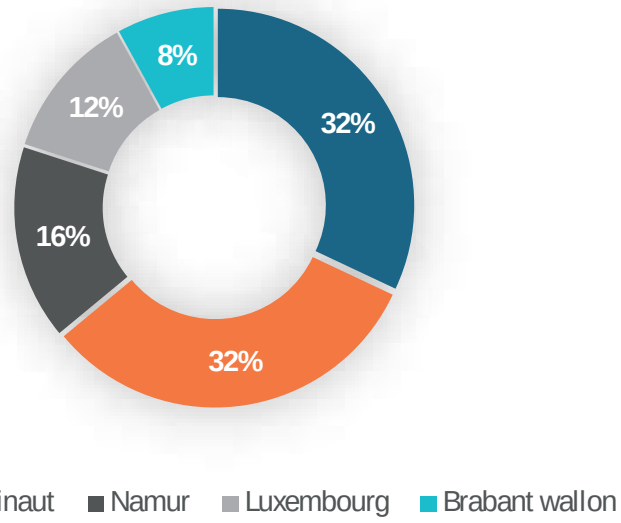
Le périmètre d'observation a été défini à partir d'un corpus de 120 musées situés en Wallonie, en excluant les institutions de la Région de Bruxelles-Capitale afin de conserver une cohérence territoriale et institutionnelle. Le corpus retenu couvre une diversité de musées en matière de thématiques (les Beaux-Arts, les sciences et la techniques et l'Histoire), de statuts juridiques et d'ancrage territorial. Cette diversité permet d'observer les écarts éventuels entre musées communaux, provinciaux, associatifs, privés ou reconnus, et de mieux appréhender la variété des politiques tarifaires mises en œuvre.

RÉPARTITION PAR TYPOLOGIES DE L'ÉCHANTILLON "MUSÉES"



Ill.1. Répartition par typologies de l'échantillon (N=120).

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DE L'ÉCHANTILLON "MUSÉES"

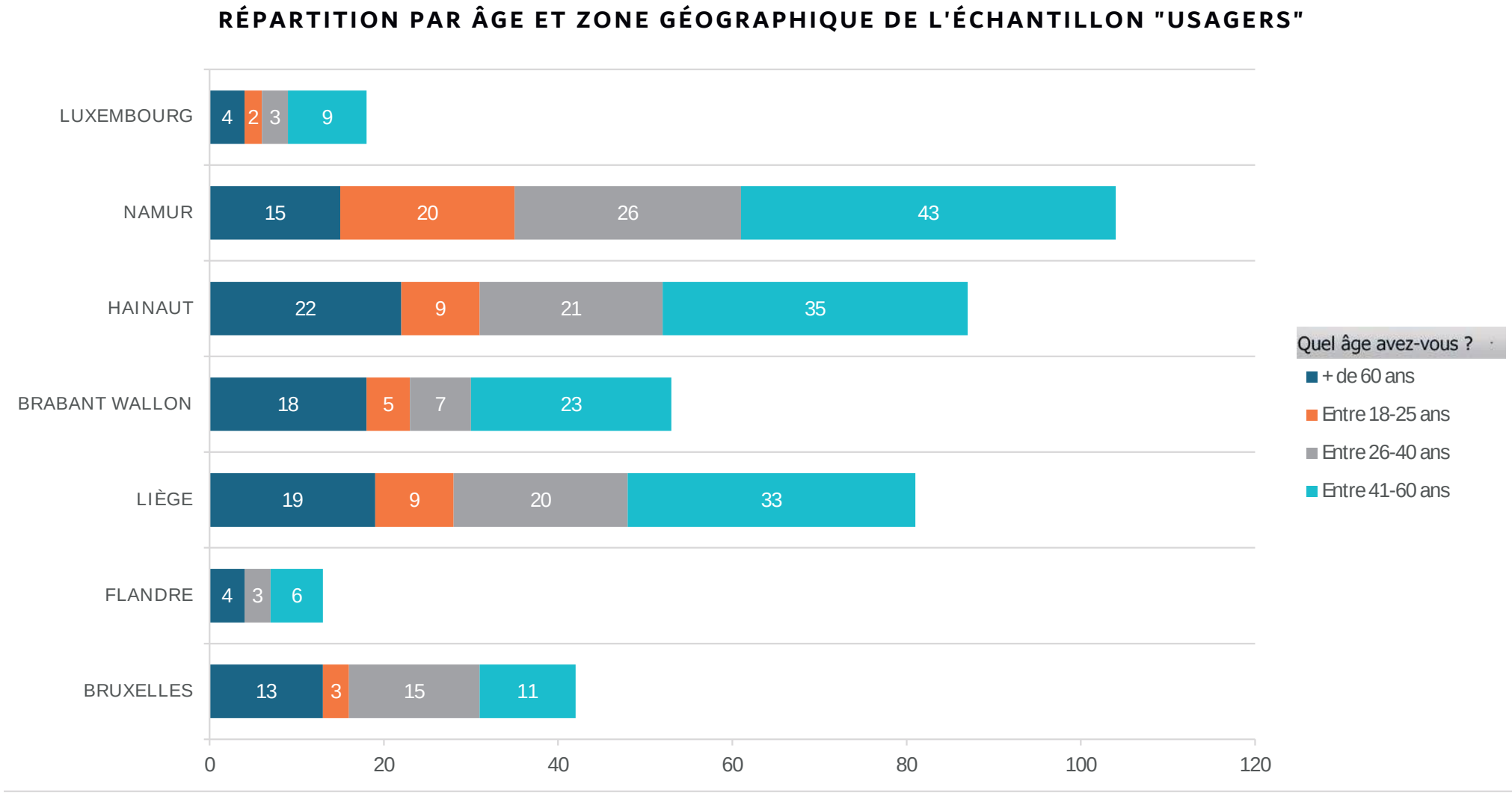


Ill.2. Répartition géographique de l'échantillon (N=120).

3.1.2. ÉCHANTILLON « USAGERS »

En parallèle, un questionnaire a été administré à un échantillon de 398 répondants, calculé sur base d'un niveau de confiance à 95% avec une marge d'erreur de 5%. Cet échantillon a été mobilisé par le biais d'un questionnaire numérique pour interroger la perception du prix moyen d'entrée, le niveau de prix jugé acceptable, ainsi que la disposition à payer davantage ou non pour visiter un musée. Il permet également d'approcher la sensibilité au prix selon les profils de répondants, la fréquence de visite et certaines caractéristiques socio-démographiques.

Ce second corpus relève d'une logique différente de celle de l'échantillon de musées. Il ne vise pas à décrire l'offre institutionnelle, mais bien à recueillir des perceptions, des jugements et des intentions de comportement. Il constitue ainsi un complément analytique indispensable à l'étude des tarifs pratiqués, en particulier pour éclairer la question de l'élasticité-prix du point de vue des publics.



Ill.3. Répartition par âge et par zone géographique de l'échantillon « usagers » (N=398).

3.1.3. ÉCHANTILLONS « MUSÉES » DES RÉGIONS/PAYS LIMITROPHES

Quatre échantillons ont été mobilisés pour comparer la tarification des musées wallons à celle pratiquée dans les institutions de régions et pays limitrophes. Ainsi, un échantillon de 30 musées allemands a été constitué. Il se base sur une répartition similaire à celle des musées wallons (taille et répartition géographique) en excluant les musées situés dans la capitale. De la même manière, des corpus de 33 musées flamands, 32 néerlandais et 51 français ont été définis.

3.2. TRAITEMENT DES DONNÉES

Le traitement des données liées aux politiques de prix adoptées dans les musées a consisté en un calcul d'indicateurs descriptifs simples, tels que la moyenne, la médiane, les valeurs extrêmes et la fréquence de certains dispositifs tarifaires. L'analyse a également porté sur la présence ou l'absence d'informations tarifaires en ligne, un élément important pour évaluer la lisibilité de l'offre. Dans une perspective d'examen complémentaire, les données ont été mises en relation avec les caractéristiques générales des musées (taille et répartition géographique) afin d'identifier d'éventuelles tendances selon les types d'institutions.

Dans le cas du questionnaire à destination des usagers, le traitement des réponses a permis de dégager des tendances de perception et de disposition à payer, en croisant les réponses obtenues avec les grandes catégories de profils de visiteurs définies depuis l'échantillon d'usagers. L'objectif n'est pas ici de produire un modèle statistique complexe, mais de mettre en évidence des balises utiles à l'interprétation de la sensibilité au prix.

3.3. MÉTHODE DE COMPARAISON INTERRÉGIONALE ET INTERNATIONALE

La comparaison interrégionale et internationale s'est construite sur base de critères issus d'analyses réalisées en interne et, dans une moindre mesure, de travaux académiques.

Pour la Belgique, une étude (FARO - 2017) menée en Flandre sur les prix d'entrée constitue un point d'ancrage comparatif intéressant, dans la mesure où elle permet de situer les pratiques wallonnes dans un cadre national. Par ailleurs, nous nous appuyons sur une analyse interne effectuée sur une trentaine d'institutions flamandes. Pour rappel, cette approche vise moins à produire un classement strict des pays qu'à identifier des écarts de positionnement tarifaire et des modèles de tarification différents.

En ce qui concerne la France, les repères mobilisés reposent à la fois sur les politiques officielles du ministère de la Culture (qui rappellent notamment la gratuité des collections permanentes, dans les musées nationaux, pour les ressortissants de l'Union européenne âgés de moins de 26 ans) ainsi que sur des informations institutionnelles récentes relatives à l'évolution des tarifs dans les musées de France. Ces éléments montrent que le modèle français combine des dispositifs de gratuité ciblée, des tarifs variables selon les établissements et, dans certains cas, des hausses tarifaires récentes dans de grands musées nationaux. Nous avons pu compléter cette analyse avec un travail de collecte d'informations effectué sur la tarification d'une cinquantaine d'institutions en France métropolitaine hors Paris.

Aux Pays-Bas, la comparaison s'appuie exclusivement sur un échantillon d'une trentaine de musées hors capitale en distinguant différents niveaux de tarification similaires aux régions/pays limitrophes.

Enfin, à l'instar des Pays-Bas, la méthodologie comparative utilisée avec les musées allemands repose sur un échantillon discriminé selon des caractéristiques identiques aux autres échantillons.
Sur le plan méthodologique, cette comparaison repose donc sur deux niveaux de lecture : un niveau régional, avec la Flandre comme référence belge, et un niveau international, avec la France, les Pays-Bas et l'Allemagne. Cette démarche permet de confronter des modèles tarifaires sans prétendre à l'exhaustivité, en privilégiant des sources fiables et comparables. Elle est particulièrement adaptée à une étude dont l'objectif est de situer la Wallonie dans un environnement proche, et non d'établir un palmarès international complet.

3.4. LIMITES MÉTHODOLOGIQUES

Il est important de souligner les limites de cette méthodologie.

Des sources d'informations parfois incomplètes ou datées

Pour rappel, les données relatives aux politiques tarifaires adoptées dans les musées ont été collectées directement depuis leurs sites internet, ce qui a pu mener à certaines imprécisions. Tandis que certains sites internet de musées ne sont pas toujours à jour, d'autres renseignent des formules tarifaires parfois complexes, combinant plusieurs niveaux d'accès ou dépendant de conditions particulières. Certaines informations peuvent également ne pas s'y retrouver ou y être formulées de manière ambiguë. En outre, la récolte des données s'étant étalée de fin 2024 à mi-2025, certains tarifs ont été depuis lors modifiés. Cela impose donc une interprétation prudente des résultats.

Une mesure indirecte de l'élasticité-prix

L'étude permet d'approcher la sensibilité au prix, mais elle ne constitue pas une estimation économétrique complète de l'élasticité-prix. Les réponses au questionnaire portent principalement sur des perceptions, des intentions et des seuils d'acceptabilité.

Ces déclarations ne correspondent pas toujours aux comportements réels. En effet, un répondant peut déclarer qu'un prix est trop élevé tout en continuant à visiter le musée, ou considérer un tarif comme acceptable sans effectuer la visite.

Par ailleurs, les variations de fréquentation ne peuvent pas être attribuées au seul niveau de prix. Elles dépendent également de l'offre culturelle, de la communication, de la localisation, de la saison, de la météo et de nombreux autres facteurs.

Des données « usagers » sujettes à interprétation

Il convient de rappeler que les réponses recueillies grâce au questionnaire à destination des usagers traduisent des perceptions à un moment donné. Il est donc essentiel de les interpréter non pas comme une mesure unique et définitive du comportement des visiteurs, mais bien comme une base d'enquête utile à l'analyse. Par ailleurs, le formulaire ne s'adressait qu'aux personnes participant à la vie culturelle des musées (un répondant affirmant qu'il ne se rendait pas au musée ne pouvait pas poursuivre la démarche) et n'a été administré qu'en français, ce qui en a réduit la portée à un public national (et non international).

Un échantillon d'usagers qui ne représente pas nécessairement l'ensemble de la population

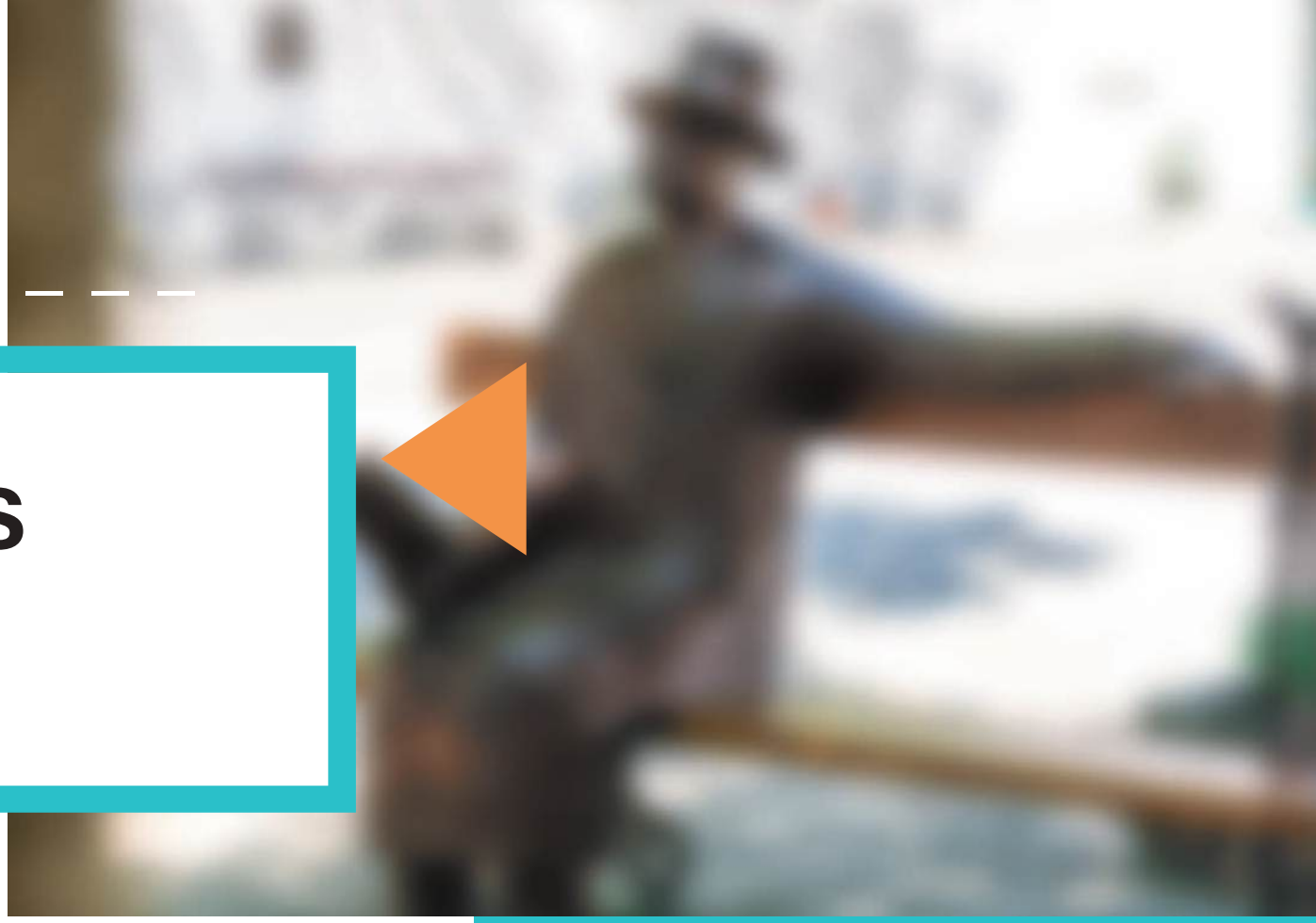
Le questionnaire compte environ 400 répondants, ce qui constitue une base solide pour analyser les perceptions, mais ne garantit pas une représentativité statistique parfaite de l'ensemble des visiteurs ou de la population wallonne.

Des comparaisons internationales qui restent partielles

Les comparaisons avec la Flandre, la France, l'Allemagne et les Pays-Bas reposent sur des corpus et des sources qui ne sont pas toujours parfaitement équivalents. La date à laquelle les données ont été recueillies, la sélection des musées, la définition des catégories tarifaires et le contenu des billets peuvent influencer les résultats.

Ces comparaisons permettent surtout de dégager des tendances générales et des modèles de positionnement. Elles ne doivent pas être interprétées comme un classement strict des politiques tarifaires nationales.

Si ces limites n'influencent en rien la portée de l'étude, elles invitent cependant simplement à lire les résultats comme un état des lieux raisonné, fondé sur les informations disponibles.



4. ANALYSE DES TARIFS

4.1 Grilles tarifaires observées en Wallonie

4.2 Réductions, gratuités et tarification différenciée

4.3 Positionnement des musées dans leur environnement

L’analyse des tarifs pratiqués par les musées wallons met en évidence une politique de prix globalement modérée, mais aussi une différenciation importante selon les publics, les services et les typologies d’établissements. L’échantillon retenu pour cette analyse comprend 120 musées, après exclusion des établissements fermés au moment de la collecte, au sujet desquels les informations n’étaient pas accessibles ou dont le site ne fonctionnait pas. Cette base permet de dégager de solides tendances sur les prix d’entrée, les réductions, les gratuités et les dispositifs d’accès complémentaires.



4.1. GRILLES TARIFAIRES OBSERVÉES EN WALLONIE

Le prix d'un accès adulte constitue le niveau de référence le plus stable dans l'ensemble du corpus. Il s'agit aussi du tarif qui présente le niveau moyen le plus élevé parmi les grandes catégories étudiées. La moyenne du prix adulte s'établit à 6,70 euros lorsque tous les musées sont pris en compte, et à 7,30 euros lorsque l'on exclut les musées gratuits. La médiane est de 6 euros tous musées confondus, et de 6,25 euros hors gratuité. Cette différence relativement modérée entre moyenne et médiane montre que la majorité des musées se situe dans une zone tarifaire centrale, autour de 6 à 7 euros, avec quelques valeurs plus élevées qui tirent légèrement la moyenne vers le haut. Il est intéressant de faire remarquer que, dans sa dernière étude[1] concernant les musées, l'Observatoire des politiques culturelles (OPC) obtient des niveaux tarifaires similaires pour un échantillon moindre. En effet, la moyenne du tarif adulte s'y établit à 6,90 euros avec une médiane identique à la nôtre, soit 6 euros.

L'analyse révèle également que 10 musées offrent un accès adulte gratuit, ce qui a un impact mesurable sur les indicateurs globaux. À l'autre extrémité, le tarif adulte maximum observé atteint 23 euros, tandis que le minimum hors musées gratuits s'élève à 2 euros. Cette amplitude confirme l'existence d'une réelle diversité des positionnements tarifaires, même si le cœur de la distribution reste serré.

Il convient de souligner que pour 51 musées, les expositions temporaires sont comprises dans le prix d'entrée, tandis que 19 établissements les font payer séparément. L'information n'est en revanche pas précisée sur le site des 50 derniers musées. Cette absence de visibilité est significative, car elle empêche le visiteur de savoir ce que couvre exactement le billet d'entrée. Elle révèle aussi une différence de lisibilité de l'offre, qui n'est pas seulement un problème de prix, mais aussi de communication autour des tarifs.

1 https://opc.cfwb.be/publications/etudes/, p. 36.

Les autres grilles tarifaires montrent des niveaux globalement cohérents avec cette logique de modulation. Le tarif senior se situe en moyenne à 5,10 euros si l'on inclut l'ensemble du corpus, et à 5,60 euros hors gratuité, le tarif maximum observé étant de 21 euros. La médiane est de 5 euros dans les deux cas. Le tarif étudiant présente une moyenne de 4,10 euros (4,40 euros dans le rapport de l'OPC) tous musées confondus avec un tarif maximum de 21 euros, et de 4,80 euros hors gratuité. La médiane est de 3,50 euros pour l'ensemble du corpus et de 4 euros hors gratuité. Ces chiffres révèlent que les réductions sont significatives, mais que la frontière entre tarif réduit et gratuité reste parfois floue en matière de catégories de visiteurs selon les établissements.

La comparaison avec les données récoltées par nos soins lors de l'enquête de 2019 montre une augmentation des tarifs relativement limitée. Le tarif adulte moyen était alors de 5,76 euros, contre 6,70 euros aujourd'hui tous musées confondus. Le tarif senior est passé d'environ 4,75 euros à 5,10 euros tous musées confondus, tandis que le tarif étudiant est passé d'environ 3,71 euros à 4,10 euros tous musées confondus. Malgré une tendance générale à la hausse, ces évolutions de faible amplitude confirment une relative stabilité tarifaire du secteur.

4.2. RÉDUCTIONS, GRATUITÉS ET TARIFICATION DIFFÉRENCIÉE

L'examen des réductions confirme une politique tarifaire fortement orientée vers la segmentation des publics.

Pour les enfants, les dispositifs sont particulièrement développés, avec des distinctions par tranche d'âge. Pour les 0-6 ans, 112 musées proposent la gratuité, ce qui fait de cette catégorie la plus fortement protégée par les politiques d'accès. La moyenne, lorsqu'une contribution financière est demandée, s'élève à 3,60 euros pour les musées payants. La moyenne, tous musées confondus, tombe à 0,4 euro, tandis que la médiane est de 0 euro tous musées confondus et de 3 euros hors gratuité.

Pour les 6-12 ans, la gratuité est moins répandue mais reste importante : 51 musées offrent un accès gratuit aux visiteurs de cette tranche d'âge. Le prix moyen s'élève à 4,60 euros pour les musées payants, et à 2,70 euros si l'on intègre l'ensemble des institutions. La médiane est de 4 euros tous musées confondus. Pour les enfants de 12 ans et plus, la gratuité devient plus rare : 35 musées seulement la maintiennent, tandis que le prix moyen atteint 5,60 euros pour les établissements payants et 2,90 euros tous musées confondus. La médiane est de 4 euros. Ces données suggèrent une logique graduée, dans laquelle la réduction décroît à mesure que l'âge augmente.

C'est notamment pour cette dernière raison, et au regard de la segmentation observée dans les tarifs des musées, que nous avons scindé les enfants en trois tranches d'âge distinctes (-6 ans, 6-12 ans et 12-18 ans) au contraire de l'OPC qui n'en fait qu'une seule catégorie. En tenant compte de cet élément, il n'est pas possible de comparer nos résultats.

Le tarif PMR est proposé dans 65 musées sur 120, soit environ la moitié de l'échantillon. Le prix moyen est de 3,23 euros tous musées confondus et de 5 euros hors gratuité. La médiane est de 3 euros pour l'ensemble du corpus et de 4 euros pour les musées payants. Il faut noter que 10 musées appliquent la gratuité pour tous les visiteurs, ce qui doit être distingué des véritables politiques tarifaires PMR. Ce groupe est donc représenté de manière plus inégale que les tarifs enfant, étudiant ou senior, et reflète une prise en compte encore variable de l'accessibilité aux publics à besoins spécifiques.

Le pass famille reste, quant à lui, plus marginal, bien que 22 musées sur 120 proposent malgré tout une formule de ce type. Le prix moyen relevé est de 21 euros, avec un minimum de 5 euros et un maximum de 58 euros. La médiane est de 15,50 euros. La logique la plus fréquente repose sur une composition du type « deux adultes et deux enfants ». Cette faible diffusion montre que la tarification familiale n'est pas encore généralisée, même si elle peut constituer un levier important pour les visites en groupe.

Les audioguides constituent un autre élément de différenciation tarifaire. Selon les données disponibles en ligne en décembre 2024, 40 musées en proposent, dont 32 les offrent gratuitement. Le prix moyen des audioguides payants est de 2,50 euros, tandis que la moyenne tous musées confondus est de 0,50 euro. La médiane est de 0 euro pour l'ensemble du corpus et de 2,50 euros pour les audioguides payants. Ces données révèlent que, lorsqu'ils existent, les audioguides sont souvent intégrés dans l'expérience de visite plutôt que vendus comme un supplément systématique. Bien que cela renforce leur rôle de médiation culturelle, ces disparités traduisent aussi une valorisation économique inégale de ce service.

Enfin, la politique d'accès solidaire occupe une place importante dans le paysage muséal. Ainsi, 85 musées adhèrent à Article 27, soit une large majorité du corpus. Par ailleurs, 82 musées font partie du museumPASSmusées et 75 institutions proposent une réduction via VISITWallonia. Ces chiffres nous apprennent que les musées wallons s'inscrivent dans un écosystème tarifaire élargi, où la billetterie standard est complétée par des propositions tarifaires combinées et de réduction à l'échelle régionale ou nationale.

4.3. POSITIONNEMENT DES MUSÉES DANS LEUR ENVIRONNEMENT

Pour rappel, les données recueillies montrent que les musées wallons se situent globalement dans une zone tarifaire modérée, avec un prix d'entrée adulte moyen inférieur à 7 euros tous musées confondus et une médiane de 6 euros. Même hors gratuité, les niveaux se maintiennent autour de 7,30 euros de moyenne et 6,25 euros de médiane. Cela traduit un positionnement relativement accessible, qui contraste avec des modèles plus coûteux observés dans certains grands musées nationaux ou institutions fortement touristiques. À titre d'exemples, le Musée des Beaux-Arts à Bruxelles demande 13 euros de droit d'accès à un adulte ; le Musée des Sciences naturelles en demande 15 pour la même catégorie de visiteurs.

L'analyse par typologie institutionnelle apporte un éclairage supplémentaire. Les musées des Beaux-Arts présentent une moyenne de 6,19 euros et une médiane de 6 euros. Les musées d'Histoire se situent à 6,96 euros en moyenne, avec également une médiane de 6 euros. Les musées scientifiques et techniques affichent les niveaux les plus élevés, avec une moyenne de 7,11 euros et une médiane de 7 euros. Cette hiérarchie suggère que la nature de l'offre influe sur le positionnement tarifaire, les musées scientifiques apparaissant comme les plus chers en moyenne, mais avec un écart assez faible de l'ordre d'1 euro.

Cette différence peut être interprétée comme la conséquence de plusieurs facteurs : coût de fonctionnement, attractivité de l'offre, présence d'expériences immersives, recours à des dispositifs techniques ou médiatiques plus lourds, ou encore lien avec une clientèle plus touristique. À l'inverse, les musées des Beaux-Arts semblent maintenir une politique de prix légèrement plus contrôlée.

En conclusion, l'examen des prix montre que la politique tarifaire des musées wallons repose sur un équilibre entre accessibilité et différenciation. Les niveaux de prix restent modérés, mais les écarts entre catégories de publics, la forte présence des réductions et l'existence de dispositifs d'accès complémentaires témoignent d'une tarification construite comme un outil de régulation de la fréquentation autant que comme une source de recettes. Ce constat sera utile pour la suite de l'analyse, notamment pour interroger la perception du prix par les publics et la place du tarif dans les stratégies d'accueil des musées.



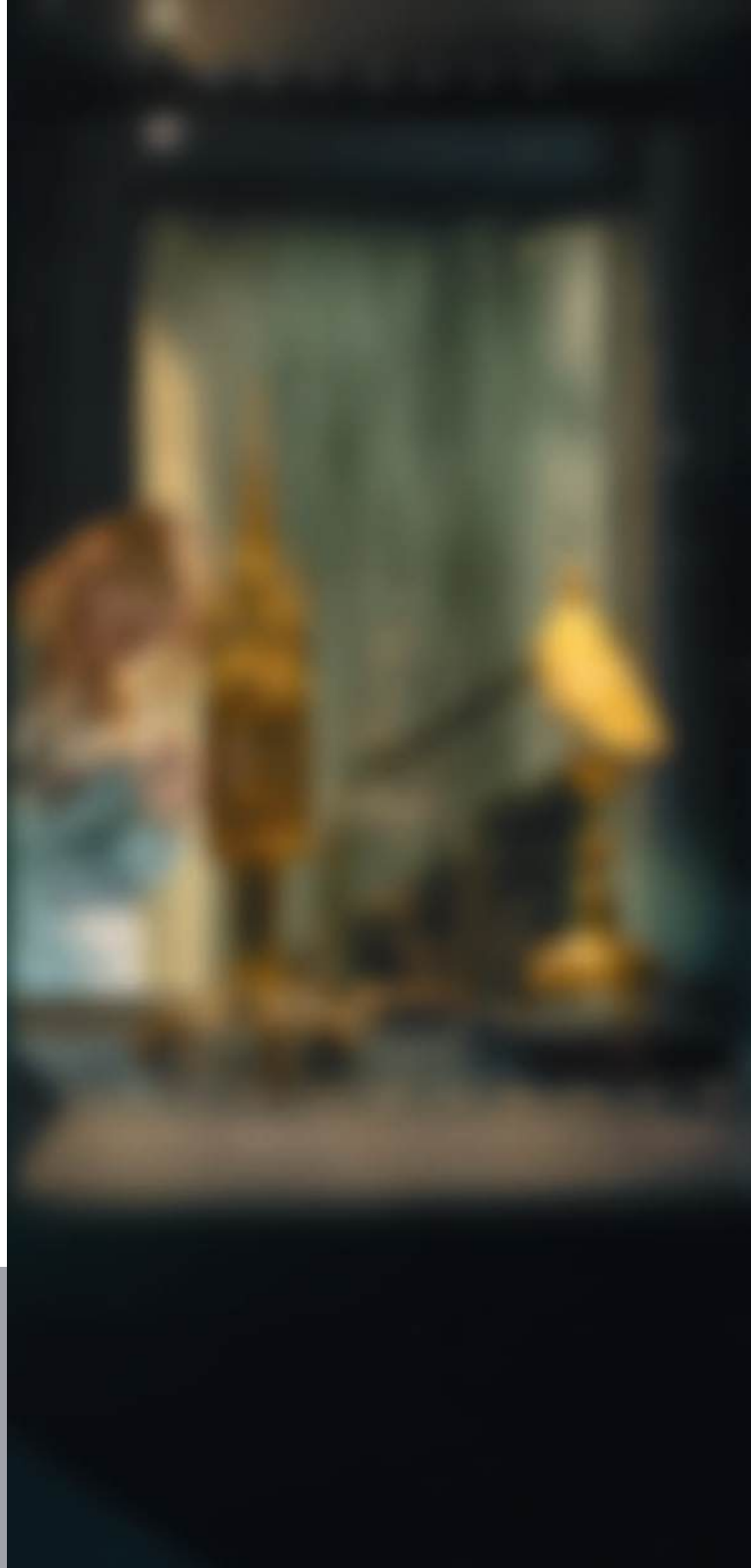
5. ÉLASTICITÉ-PRIX

5.1 Lecture des variations entre prix et fréquentation

5.2 Segments de publics les plus sensibles

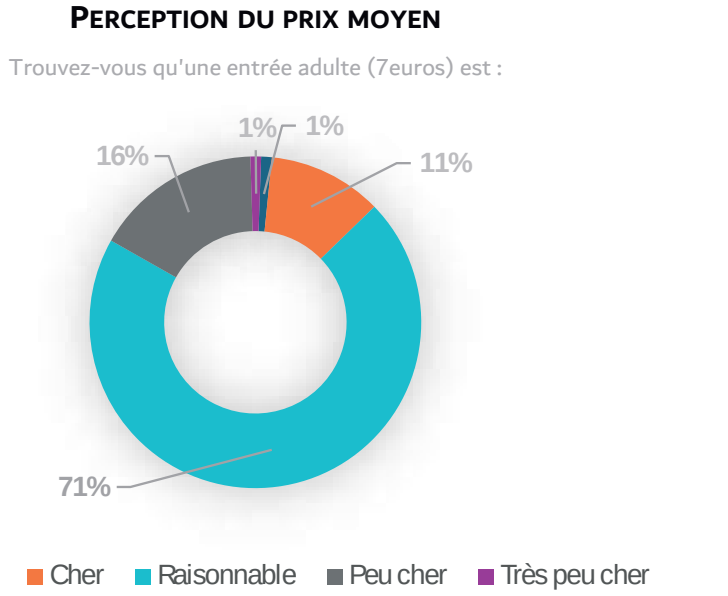
5.3 Effets potentiels d'une modification tarifaire

Pour rappel, l'analyse de l'élasticité-prix vise à interroger la manière dont les publics réagissent au niveau de tarification observé dans les musées wallons. Elle ne mesure pas une élasticité au sens économétrique strict, mais propose une lecture des perceptions, des seuils d'acceptabilité et des dispositions à payer à partir des réponses recueillies auprès des usagers. Cette approche permet de mettre en relation l'offre tarifaire observée du côté des musées et la sensibilité déclarée du côté des publics

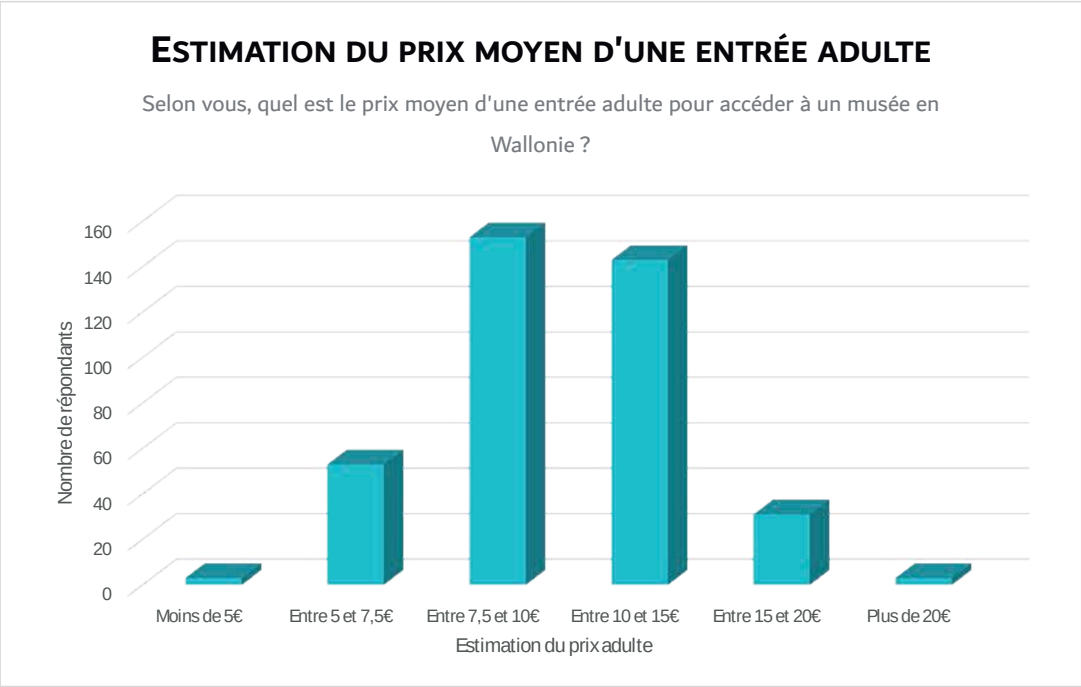


5.1. LECTURE DES VARIATIONS ENTRE PRIX ET FRÉQUENTATION

Les données récoltées à l'aide du questionnaire révèlent d'abord que le prix moyen adulte de 7 euros est globalement perçu comme raisonnable. En effet, sur 398 répondants (dont 12 déclarent ne pas aller au musée), 272 estiment que ce prix est juste, 63 le trouvent peu élevé, 43 le considèrent comme cher et seulement 4 répondants le qualifient de très cher. À l'inverse, 4 répondants le jugent très peu cher. Cette distribution suggère que les tarifs pratiqués dans les musées wallons se situent, pour une large majorité de personnes sondées, dans une zone d'acceptabilité relativement stable.

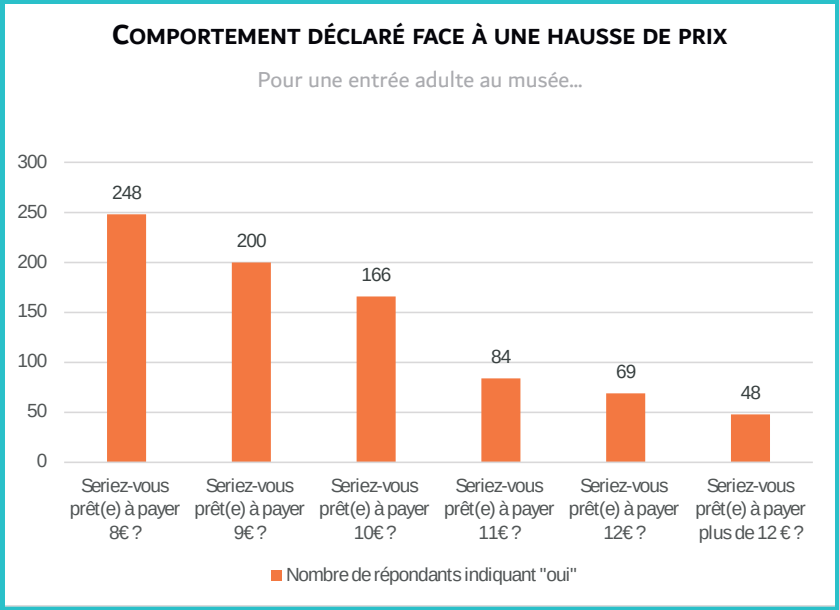


Ill.4. Perception du prix moyen adulte de 7 euros (N=386).



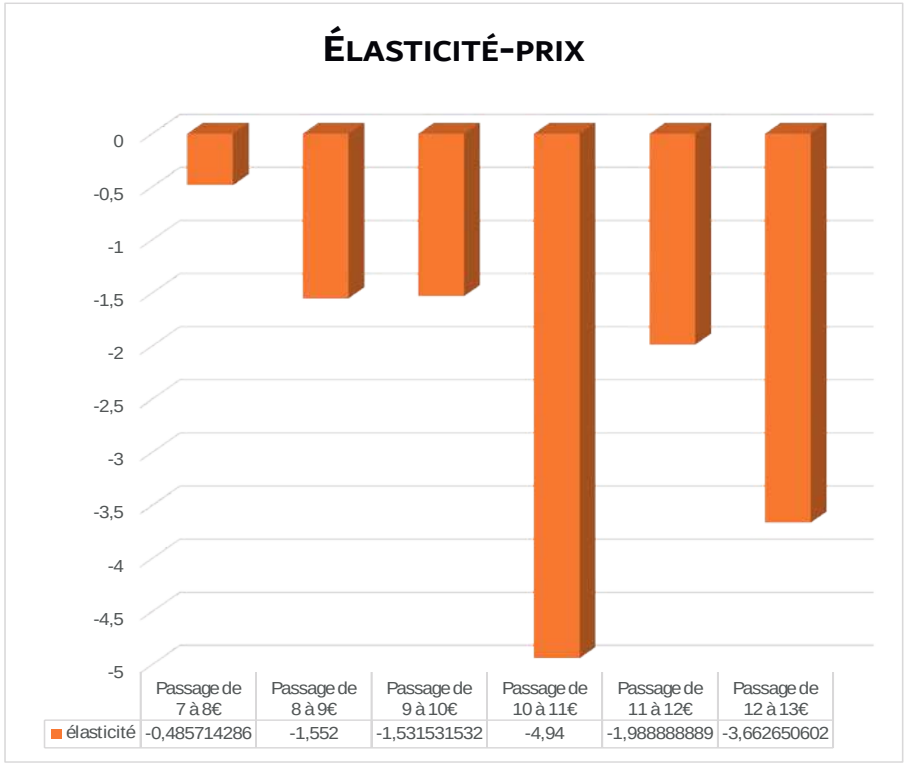
Ill.5. Estimation du prix moyen (N=386).

En outre, lorsqu'on interroge les répondants sur leur estimation du prix moyen d'une entrée adulte en Wallonie, la réponse la plus fréquente se situe au-dessus du prix effectivement observé. Ainsi, 153 personnes l'évaluent entre 7,50 et 10 euros, et 143 le situent entre 10 et 15 euros. Autrement dit, une part importante du public surestime le prix réel pratiqué par les musées wallons. Il convient de noter que nous n'avons pas remarqué de différences flagrantes dans la perception du prix en fonction de l'âge ou de la localisation des répondants. Cette mauvaise perception du prix est révélatrice : le prix peut donc être considéré comme un frein potentiel à la visite alors même qu'il reste objectivement modéré.



Ill.6. Comportement déclaré face à une hausse de prix (N=266 au départ).

Le comportement déclaré face à une hausse de prix confirme cette lecture. À 8 euros, 248 répondants se disent prêts à payer ce montant ; à 9 euros, ils sont encore 200. Ensuite, 166 sondés affirment être disposés à débourser 10 euros, 84 accepteraient de payer 11 euros et 69 personnes déclarent pouvoir payer 12 euros. Au-delà de 12 euros, seules 48 personnes seraient enclines à s'acquitter d'une telle somme. La nette décroissance que l'on observe à mesure que le prix augmente traduit une réelle sensibilité au franchissement de certains seuils psychologiques. On remarque ainsi une tolérance relativement large pour une légère hausse, mais une érosion progressive de l'acceptabilité au-delà d'un certain niveau.



Ill.7. Mesure de la sensibilité à la hausse de prix (N=266 au départ).

5.2. SEGMENTS DE PUBLICS LES PLUS SENSIBLES

Bien que l'enquête ne vise pas une modélisation économétrique complète, les données disponibles permettent de dresser plusieurs profils de sensibilité.

Qualifié de raisonnable par 68% des répondants, le prix adulte moyen de 7 euros pratiqué actuellement ne semble certes pas perçu comme un véritable obstacle pour la majorité de l'échantillon. Mais il convient de nuancer ce constat. D'une part, parce que la perception du prix varie selon les habitudes de visites. Tandis que les répondants qui se rendent au musée de manière régulière semblent, dans l'ensemble, plus enclins à accepter une hausse modérée des tarifs, les publics qui fréquentent plus sporadiquement les musées peuvent se montrer plus sensibles à l'augmentation du prix, notamment lorsque celui-ci s'éloigne du seuil des 7 à 9 euros. D'autre part, cette appréciation générale du prix d'entrée masque des différences de seuil. En effet, le passage de 10 à 11 euros marque déjà une rupture, le nombre de réponses positives chutant de 166 à 84. Cette baisse est encore plus nette à partir de 12 euros. Cela révèle qu'une partie importante du public reste ouverte à une hausse limitée, mais que certains groupes deviennent plus sensibles dès que le tarif dépasse la zone perçue comme "normale".

La surestimation du prix d'entrée réel par la majeure partie des répondants est également révélatrice. Elle peut en effet traduire non seulement une faible connaissance des grilles tarifaires effectives, mais aussi une perception générale du musée comme un lieu potentiellement coûteux. Nous avions déjà pu faire ce constat lors de l'étude consacrée aux personnes en situation de précarité monétaire. De ce fait, les segments de publics les plus sensibles aux variations de prix n'incluent pas uniquement les répondants qui rejettent spontanément toute augmentation, mais aussi ceux pour lesquels l'absence de lisibilité tarifaire renforce l'incertitude et peut freiner la visite.

5.3. EFFETS POTENTIELS D'UNE MODIFICATION TARIFAIRE

Les réponses examinées indiquent donc qu'une hausse modérée du prix, de l'ordre de 1 à 2 euro(s), resterait vraisemblablement acceptable pour une majorité de répondants, à condition de ne pas franchir le seuil des 10 ou 11 euros.

Cela suggère que les musées ne disposent pas d'une marge de manœuvre tarifaire illimitée. Une faible augmentation pourrait être absorbée par une part importante du public, surtout si elle s'accompagne d'une valeur perçue comme élevée, d'une meilleure expérience de visite ou d'un accès à des contenus renforcés. À l'inverse, une hausse plus forte risquerait d'accentuer la sensibilité au prix, en particulier pour les publics occasionnels, les visiteurs peu familiers des musées ou les personnes qui comparent le coût de la visite à d'autres formes de loisirs.

En somme, la question ne se limite toutefois pas à l'effet d'une hausse. Les données suggèrent aussi qu'une politique de stabilisation, voire de modulation ciblée, peut s'avérer plus pertinente qu'une augmentation uniforme. En effet, puisque le public considère déjà majoritairement le prix de 7 euros comme raisonnable, le levier principal ne semble pas être une baisse générale, mais plutôt une politique de lisibilité, de différenciation et de valorisation de l'offre. L'enjeu devient alors moins de réduire systématiquement le tarif que de faire en sorte que le prix soit perçu comme compréhensible, justifié et proportionné au contenu proposé.

En ce sens, l'élasticité-prix observée dans cette enquête apparaît comme plutôt modérée. Si le prix joue bien un rôle dans la décision de visite, il agit cependant au sein d'un ensemble plus large de facteurs : perception de la valeur, fréquence de visite, connaissance des tarifs, et place du musée dans l'ensemble des loisirs disponibles. Les résultats invitent donc à considérer la tarification non pas comme un simple seuil d'entrée, mais comme un instrument de relation entre l'institution et ses publics.



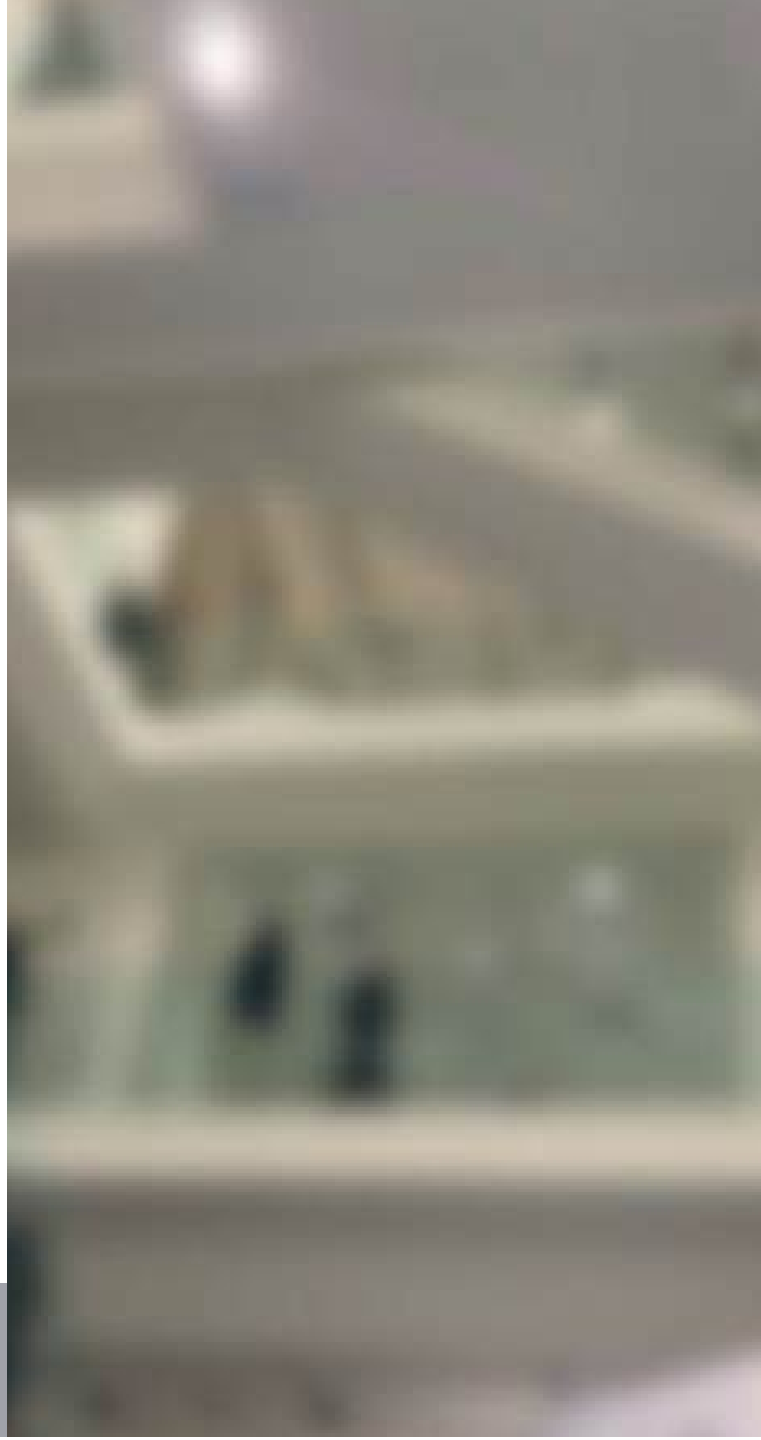
6. COMPARAISON RÉGIONALE ET TRANSFRONTALIÈRE

6.1 Région voisine

6.2 Pays limitrophes

6.3 Écarts de stratégie et de positionnement

La comparaison des pratiques tarifaires wallonnes avec celles d'une région voisine et de pays limitrophes permet de situer les résultats de l'enquête dans un cadre plus large. Elle ne vise pas à établir un classement exhaustif, mais à identifier des écarts de positionnement, des différences de stratégie et des choix distincts en matière d'accessibilité, de gratuité et de lisibilité de l'offre. Cette mise en perspective est d'autant plus utile que les politiques tarifaires muséales sont fortement dépendantes des contextes institutionnels et des modèles de financement.





6.1. RÉGION VOISINE

Il semblait pertinent d'ancrer un point de comparaison national. Il était difficilement envisageable d'établir un parallèle avec la région de Bruxelles à cause de l'effet « capitale » (où les prix sont généralement plus élevés) qui y est lié et que nous avons également volontairement évité dans les comparaisons avec les autres pays limitrophes. La comparaison avec la Flandre semblait donc évidente en la construisant d'une part sur un échantillon représentatif et, d'autre part, sur les sources disponibles, la plus récente étant la micro-étude publiée par FARO en 2017.

FLANDRE

L'échantillon flamand comprend 33 institutions muséales, avec une répartition entre institutions de petite, moyenne et grande taille, ce qui permet de couvrir un éventail varié d'établissements. La structure du tableau traduit une volonté de croiser le niveau de tarification avec la taille du musée et la diversité géographique des lieux visités, ce qui rend la comparaison avec la Wallonie pertinente sur le plan analytique.

En Flandre, les tarifs vont de 0 euro pour certains musées gratuits à 17,50 euros. Les données collectées révèlent un tarif adulte moyen de 10,25 euros pour l'ensemble de l'échantillon flamand, avec une médiane de 12 euros (dont 3 gratuits), ce qui traduit un positionnement tarifaire globalement plus élevé que celui observé en Wallonie. La présence de plusieurs musées gratuits influe sur la moyenne, mais la médiane montre que le niveau central de la tarification reste élevé.

À titre de comparaison, comme cela a été développé ci-dessus, la Wallonie présente une moyenne adulte de 6,70 euros et une médiane de 6 euros pour le tarif standard adulte, avec une tarification globalement plus contenue et plus homogène. L'écart entre les deux territoires est donc important : la moyenne flamande est supérieure de 3,55 euros à la moyenne wallonne, la médiane étant, quant à elle, supérieure de 6 euros.

Le contraste apparaît encore plus clairement lorsqu'on compare la structure des prix. En Wallonie, les tarifs adultes se concentrent autour d'un niveau intermédiaire, avec un grand nombre de réductions et de gratuités qui maintiennent le prix moyen à un niveau modéré. En Flandre, la tarification adulte agit davantage comme un instrument de positionnement, avec un grand nombre d'institutions au-dessus de 10 euros (19 sur 33) et une médiane qui atteint 12 euros. Cela laisse apparaître une politique tarifaire plus ambitieuse ou plus segmentée, où le prix facial du billet joue un rôle plus important dans l'économie de la visite.

L'échantillon flamand montre peu de disparités entre institutions contrairement à l'exemple wallon dont l'écart entre le plus faible prix et le plus haut était davantage marqué. En Flandre, les prix observés se concentrent autour de 10 euros. Notons que le plus faible prix hors gratuité s'élève à 6 euros et le plus haut à 17,50 euros, ce qui présente une amplitude bien moindre qu'en Wallonie. Tandis que certains musées pratiquent la gratuité, comme Dru!f ou Stadmus, d'autres adoptent des tarifs élevés, comme le Stadsmuseum Gent et le Labiomista, dont le tarif adulte s'élève à 14 euros, le Design Museum Gent et le Groeningemuseum, dont le billet coûte 15 euros.

La comparaison avec le rapport FARO permet de replacer ces résultats dans une logique plus large. Ce rapport montrait en 2017 que les musées flamands majeurs au niveau national ou régional pratiquaient des prix d'entrée standards relativement bas par rapport aux Pays-Bas et qu'ils recouraient à de très nombreux tarifs réduits, gratuits et combinés, ce qui abaissait fortement le prix réel d'accès. Il convient cependant de rappeler les nuances apportées précédemment, notamment en ce qui concerne la petite taille de l'échantillon proposé par FARO (21) et la distance temporelle entre les deux enquêtes (2017 et 2025). Le rapport soulignait notamment que les musées flamands affichaient des prix standards moyens d'environ 8,30 à 8,80 euros pour les grands musées nationaux, et d'environ 6,10 à 7,60 euros pour les musées reconnus au niveau régional, tout en rappelant qu'une part importante des visites était gratuite ou à tarif réduit.

Cette lecture est importante, car elle nuance l'idée d'un simple « musée cher » ou « musée bon marché ». La Flandre semble plutôt fonctionner selon un modèle dans lequel le tarif adulte est plus élevé qu'en Wallonie, bien que l'étude de FARO indique une multiplication des réductions, gratuités et cartes d'accès limitant le coût réel pour une partie des visiteurs. Cela ne s'est pas confirmé dans notre analyse. La Wallonie, à l'inverse, présente des prix affichés plus bas, ce qui traduit un positionnement plus modéré, mais potentiellement aussi moins dynamique en matière de revenus propres.

En conclusion, la comparaison entre Flandre et Wallonie permet de tirer trois enseignements principaux. Premièrement, la Flandre affiche un niveau tarifaire adulte nettement supérieur à celui de la Wallonie. Deuxièmement, la médiane flamande confirme que ce niveau plus élevé n'est pas seulement dû à quelques valeurs extrêmes, mais qu'il structure réellement le corpus. Troisièmement, la structure des prix pratiqués en Flandre, où les réductions et gratuités sont bien moins nombreuses qu'en Wallonie, traduit une politique tarifaire plus ambitieuse et assumée, le prix du billet jouant un rôle important dans l'économie de la visite. Notons que ce troisième constat ne confirme pas les conclusions tirées en 2017 dans le rapport de FARO.



6.2. PAYS LIMITROPHES

ALLEMAGNE

Dans le cadre de la comparaison transfrontalière, un échantillon de 30 institutions muséales allemandes a été constitué en veillant à couvrir différentes zones géographiques du pays ainsi qu'une diversité de tailles d'établissements, depuis les grands musées à forte fréquentation jusqu'à des institutions plus modestes, les musées de la capitale n'ayant pas été inclus. Cette logique d'échantillonnage vise à éviter une lecture limitée aux seules institutions emblématiques et à mieux rendre compte de la variété des positionnements tarifaires observés en Allemagne.

Les données recueillies font apparaître une tarification adulte globalement plus élevée que celle observée en Wallonie. Sur les 30 musées de l'échantillon allemand, 2 établissements sont gratuits. Le prix moyen d'entrée adulte s'élève à 9,65 euros lorsque l'ensemble des musées est pris en compte, et à 10,34 euros lorsqu'on exclut les musées gratuits. La médiane atteint 8 euros, que l'on inclue ou non les musées gratuits, ce qui indique que la structure des prix reste centrée sur un niveau supérieur à celui observé en Wallonie.

En comparaison, l'échantillon wallon présentait un prix moyen adulte de 6,70 euros tous musées confondus et de 7,30 euros hors gratuité, pour une médiane de 6 euros et de 6,25 euros hors gratuité. L'écart entre les deux ensembles est donc net : les musées allemands étudiés se situent environ 3 euros au-dessus de la Wallonie en moyenne brute, et un peu plus de 3 euros au-dessus si l'on ne tient compte que des musées payants. La médiane allemande, fixée à 8 euros, confirme également un niveau central plus élevé que la médiane wallonne.

L'amplitude des prix observés dans l'échantillon allemand est également significative. Les tarifs vont de 0 euro pour les musées gratuits à 20 euros pour les établissements les plus chers. Hors gratuité, le minimum observé est de 4 euros. Plusieurs grands musées se situent dans une fourchette haute, comme le Deutsches Museum et le Mercedes-Benz Museum à 16 euros, la Hamburger Kunsthalle et le Städel Museum à 18 euros ou encore la Neue Nationalgalerie et le German Emigration House à 20 euros. À l'inverse, des musées de portée plus régionale ou locale conservent des niveaux plus modérés, comme le Krankenhaus-Museum à 4 euros ou le Niedersächsisches Landesmuseum à 5 euros.

Cette distribution suggère un paysage tarifaire allemand plus étendu et plus contrasté que celui observé en Wallonie. Là où les musées wallons présentent une concentration plus nette autour d'une zone modérée, avec un cœur de tarification proche de 6 à 7 euros, l'échantillon allemand fait apparaître une présence plus marquée de tarifs élevés, notamment parmi les grands musées urbains et les institutions à forte fréquentation. La médiane allemande à 8 euros montre d'ailleurs que ce niveau n'est pas seulement tiré par quelques valeurs extrêmes, mais qu'il structure réellement l'ensemble du corpus.

La comparaison met ainsi en évidence une différence de positionnement tarifaire entre les deux territoires. En Wallonie, la tarification apparaît globalement plus modérée, plus resserrée et plus fortement inscrite dans une logique d'accessibilité. En Allemagne, les musées recensés semblent davantage assumer des tarifs plus élevés, en particulier pour les institutions les plus attractives ou les plus fréquentées. Cette différence peut dépendre de plusieurs facteurs : poids du tourisme urbain, capacité plus forte de certains établissements à valoriser leur offre par le prix, ou encore intégration dans des modèles économiques où la billetterie joue un rôle plus affirmé.

Il convient toutefois de souligner que les écarts observés n'impliquent pas d'opposition absolue entre les deux contextes. L'échantillon allemand comprend aussi des musées à prix modérés, proches du niveau wallon.

En conclusion, cette comparaison confirme que les musées wallons se situent dans une zone de tarification plus accessible que les musées allemands étudiés. Elle montre également que les écarts ne portent pas uniquement sur le niveau moyen des prix, mais aussi sur la structure du marché muséal, le poids relatif des grandes institutions et les logiques de valorisation économique de l'offre. Ces éléments pourront être mobilisés dans la discussion générale, notamment pour éclairer les arbitrages entre accessibilité culturelle, positionnement institutionnel et recherche d'équilibre économique.

PAYS-BAS

Dans le cadre de la comparaison transfrontalière, un échantillon de 32 musées néerlandais a été constitué, et ce, en veillant à intégrer des établissements de tailles différentes, allant des petits musées jusqu'à de grandes institutions nationales ou régionales, les musées des très grandes villes n'ayant pas été intégrés à l'échantillon. À nouveau, la composition du corpus traduit une volonté de répartir les musées entre plusieurs villes et plusieurs niveaux de fréquentation, ce qui permet de lire les tarifs dans un paysage muséal diversifié.

Les données recueillies indiquent un tarif moyen d'entrée adulte de 12,81 euros et une médiane de 12,50 euros. L'échantillon, composé de manière aléatoire, n'intègre pas de musée gratuit. Le tarif le plus bas observé est de 4 euros, tandis que le plus élevé atteint 22 euros. Cette structure situe clairement les musées néerlandais dans une zone de prix plus élevée que celle de la Wallonie, où la moyenne adulte se situe à 6,70 euros tous musées confondus et à 7,30 euros hors gratuité, avec une médiane de 6 euros et de 6,25 euros hors gratuité.

La comparaison avec la Wallonie montre donc un écart important, de l'ordre de 6 euros si l'on confronte la moyenne brute néerlandaise à celle de Wallonie tous musées confondus, et de plus de 5 euros si on la rapproche avec la moyenne wallonne hors gratuité. La médiane confirme cet écart : le niveau central des musées néerlandais, à 12,50 euros, est environ 6 euros plus élevé que celui de la Wallonie. Cette différence n'est pas marginale ; elle traduit un positionnement tarifaire structurellement plus élevé.

L'échantillon néerlandais révèle également une logique tarifaire articulée autour d'un niveau central élevé. Plusieurs musées se situent dans une fourchette comprise entre 7,50 et 18 euros, avec des institutions emblématiques comme le Frans Hals Museum à 17,50 euros, le Centraal Museum et le Discovery Museum à 18 euros, le Groninger Museum à 19,50 euros ou encore Bonnefanten à 22 euros. À l'inverse, quelques musées restent plus accessibles, comme l'Amelander Museum à 4 euros. Cette amplitude montre que le marché néerlandais n'est pas uniforme, mais qu'il s'organise autour d'un tarif central nettement supérieur au niveau wallon.

L'un des aspects les plus marquants du corpus néerlandais réside dans la structure des tarifs annexes et différenciés. La base de données montre que les musées néerlandais proposent très souvent des catégories spécifiques pour les seniors, les jeunes, les enfants et les cartes familles. Plusieurs musées affichent, par exemple, des tarifs jeunes ou enfants très bas, voire gratuits, ce qui indique que la forte tarification adulte s'accompagne généralement d'une politique active de segmentation des publics. Autrement dit, le prix adulte élevé ne s'applique pas de manière indifférenciée à l'ensemble des visiteurs, mais s'inscrit dans une logique de différenciation plus poussée.

Comparée à la Wallonie, cette logique est particulièrement intéressante. En Wallonie, les tarifs adultes restent plus modérés, tandis que les réductions et gratuités sont nombreuses mais souvent plus variables d'un musée à l'autre. Aux Pays-Bas, l'échantillon suggère une proposition plus lisible : un tarif adulte plus élevé, compensé par des prix spécifiques pour certains publics et par une structuration tarifaire très détaillée. Cette stratégie semble davantage assumer le principe d'un prix facial fort, tout en ciblant clairement un nombre limité de catégories tarifaires.

Il faut enfin souligner que la comparaison ne porte pas seulement sur le niveau de prix, mais aussi sur le positionnement global des musées dans leur environnement. Les musées néerlandais analysés semblent davantage inscrire leur offre dans un modèle où le billet d'entrée constitue une composante importante du financement et du positionnement institutionnel. La Wallonie, au contraire, apparaît plus proche d'un modèle de modération tarifaire, où l'accessibilité demeure un argument central. Cela ne signifie pas que les musées néerlandais soient moins accessibles, mais plutôt qu'ils articulent différemment accessibilité, valeur perçue et tarification.

En résumé, la comparaison fait ressortir un contraste net : les musées wallons se situent dans une zone tarifaire plus basse et plus resserrée, tandis que les musées néerlandais affichent un niveau de prix adulte nettement supérieur, avec une médiane et une moyenne autour de 12,50 à 12,80 euros. Ce différentiel devra être pris en compte dans l'interprétation générale de l'étude, notamment lorsqu'il s'agira d'évaluer les marges de manœuvre tarifaires, la perception des publics et la place du prix dans les stratégies d'attractivité.

FRANCE

Dans le cadre de la comparaison transfrontalière, un échantillon de 51 institutions muséales françaises a été constitué, en veillant toujours à intégrer des établissements de petite, moyenne et grande taille, hors région parisienne. Les musées recensés sont répartis sur plusieurs territoires et couvrent des institutions municipales, territoriales, nationales ou spécialisées. Cette diversité permet de ne pas limiter l'analyse aux grands établissements parisiens ou aux musées les plus fréquentés, et offre une lecture plus large des pratiques tarifaires françaises.

L'échantillon comprend 8 musées gratuits. Lorsque l'ensemble des établissements est pris en compte, le prix moyen d'entrée adulte s'établit à 6,52 euros, tandis que la médiane est de 6 euros. En excluant les musées gratuits, la moyenne atteint 7,73 euros et la médiane 7 euros.

Ces résultats situent la France dans une position globalement proche de la Wallonie lorsque les musées gratuits sont inclus. Pour rappel, en Wallonie, la moyenne adulte est de 6,70 euros et la médiane de 6 euros. La moyenne française, à 6,52 euros, est donc légèrement inférieure à la moyenne wallonne, tandis que les deux médianes sont identiques. Cette proximité doit toutefois être nuancée : le tarif moyen français augmente à 7,73 euros hors gratuité, contre 7,30 euros en Wallonie. Les musées payants français pratiquent donc des prix légèrement plus élevés en moyenne, même si l'écart reste limité.

La comparaison des médianes confirme cette tendance. La médiane française hors gratuité est de 7 euros, contre 6,25 euros pour les musées wallons payants. Le niveau central de la tarification française est donc légèrement supérieur, mais il reste nettement inférieur à celui observé dans les échantillons allemands et néerlandais. La France se situe ainsi dans une position intermédiaire : plus proche de la Wallonie que des Pays-Bas ou de l'Allemagne, mais avec une tarification payante légèrement plus élevée.

L'amplitude des prix français constitue un élément important de l'analyse. Le tarif minimum observé parmi les établissements payants est de 2,50 euros, tandis que le tarif maximum atteint 20,80 euros. Cette large amplitude s'explique notamment par la coexistence de petits musées de proximité, dont le prix d'entrée reste faible, et de grands établissements proposant une offre plus développée ou bénéficiant d'une forte attractivité touristique. Le cas du Mémorial de Caen, dont le tarif adulte atteint 20,80 euros, illustre cette capacité de certains établissements à se positionner dans une gamme tarifaire élevée. À l'inverse, plusieurs musées locaux ou territoriaux sont gratuits ou pratiquent des tarifs compris entre 2,50 et 6 euros.

La gratuité joue un rôle significatif dans le positionnement français. Avec 8 musées gratuits sur 51, elle représente une part non négligeable de l'échantillon et exerce un effet visible sur la moyenne générale, à noter que les musées gratuits sont majoritairement des musées dépendant de structures publiques. La différence entre la moyenne globale de 6,52 euros et la moyenne hors gratuité de 7,73 euros montre que les établissements gratuits contribuent à réduire sensiblement le niveau moyen observé. Ce phénomène est comparable à celui observé en Wallonie, où la moyenne passe de 7,30 euros hors gratuité à 6,70 euros lorsque les musées gratuits sont inclus. Dans les deux cas, il est donc nécessaire de distinguer le niveau tarifaire de l'ensemble du corpus et celui des seuls établissements payants.

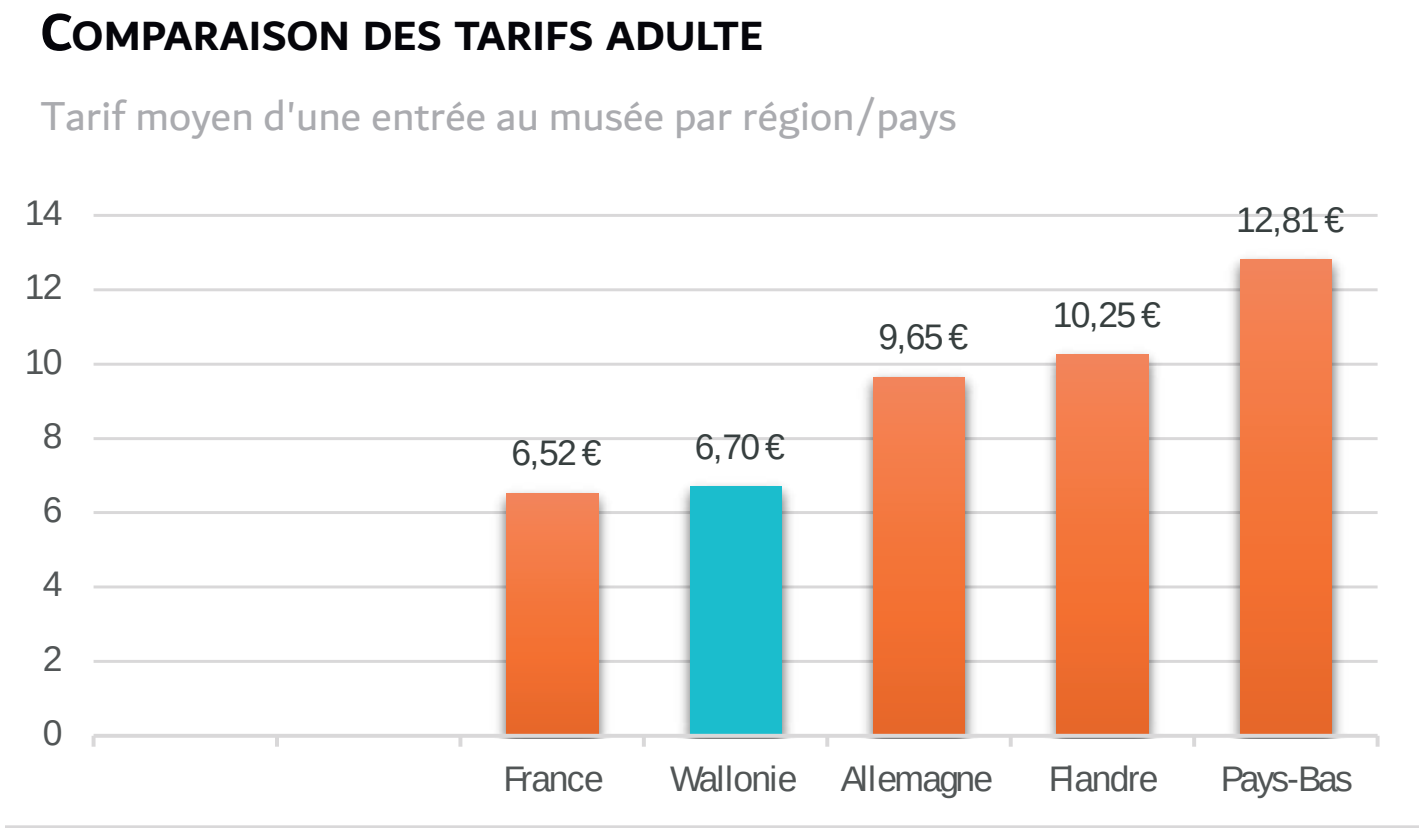
La grille française fait également apparaître une politique de différenciation selon les publics. Le fichier recense des tarifs spécifiques pour les seniors, les jeunes, les enfants et les enfants de moins de 4 ans. La gratuité ou les tarifs très réduits sont particulièrement fréquents pour les jeunes enfants, tandis que les tarifs jeunes et enfants peuvent varier fortement selon les établissements. Les formules familiales sont également présentes dans plusieurs musées, mais leur diffusion et leur niveau de prix restent variables. Cette logique est comparable à celle observée en Wallonie, où les catégories enfant, étudiant, senior et PMR structurent largement les grilles tarifaires.

La France semble toutefois se caractériser par une coexistence plus nette entre deux orientations tarifaires. D'un côté, de nombreux musées municipaux, territoriaux ou spécialisés conservent des prix modérés, voire la gratuité. De l'autre, certains grands établissements adoptent des tarifs sensiblement plus élevés, liés à leur attractivité, à la richesse de leur offre ou à leur fréquentation touristique. La structure française apparaît donc relativement hétérogène, avec une tarification qui dépend fortement de la taille, de la notoriété et du modèle économique du musée.

Comparée à la Wallonie, la France présente ainsi un profil proche mais légèrement plus diversifié. Les deux territoires affichent une moyenne générale et une médiane relativement comparables, notamment en raison de la présence de musées gratuits et de nombreux établissements à tarif modéré. En revanche, la France présente une amplitude plus marquée entre les établissements gratuits, les petits musées à bas prix et certains grands musées dont le tarif dépasse 15 ou 20 euros. La Wallonie, pour sa part, semble être davantage concentrée autour d'une zone de prix intermédiaire, même si elle comprend également des valeurs maximales élevées.

Cette comparaison doit toutefois être interprétée avec prudence. Les deux échantillons ne sont pas de taille identique et n'ont pas été constitués exactement selon les mêmes critères : l'échantillon français comprend 51 musées, tandis que le corpus wallon compte 120 établissements. Les moyennes ne doivent donc pas être interprétées comme des indicateurs nationaux ou régionaux exhaustifs. Elles permettent néanmoins de dégager une tendance : la France et la Wallonie occupent des positions tarifaires relativement proches, la France affichant un niveau légèrement supérieur lorsque l'on considère uniquement les musées payants.

En conclusion, la France se situe dans une position intermédiaire au sein de la comparaison internationale. Son tarif moyen global, de 6,52 euros, est proche de celui de la Wallonie, tandis que sa moyenne hors gratuité, de 7,73 euros, lui est légèrement supérieure. Elle reste cependant nettement en dessous des moyennes observées en Allemagne, à 9,65 euros, et aux Pays-Bas, à 12,81 euros. La France présente donc un modèle combinant une base tarifaire relativement accessible, une présence significative de la gratuité et une différenciation plus forte pour les établissements à haute attractivité.



Ill.8. Comparaison du tarif adulte moyen selon les régions/pays.

6.3. ÉCARTS DE STRATÉGIE ET DE POSITIONNEMENT

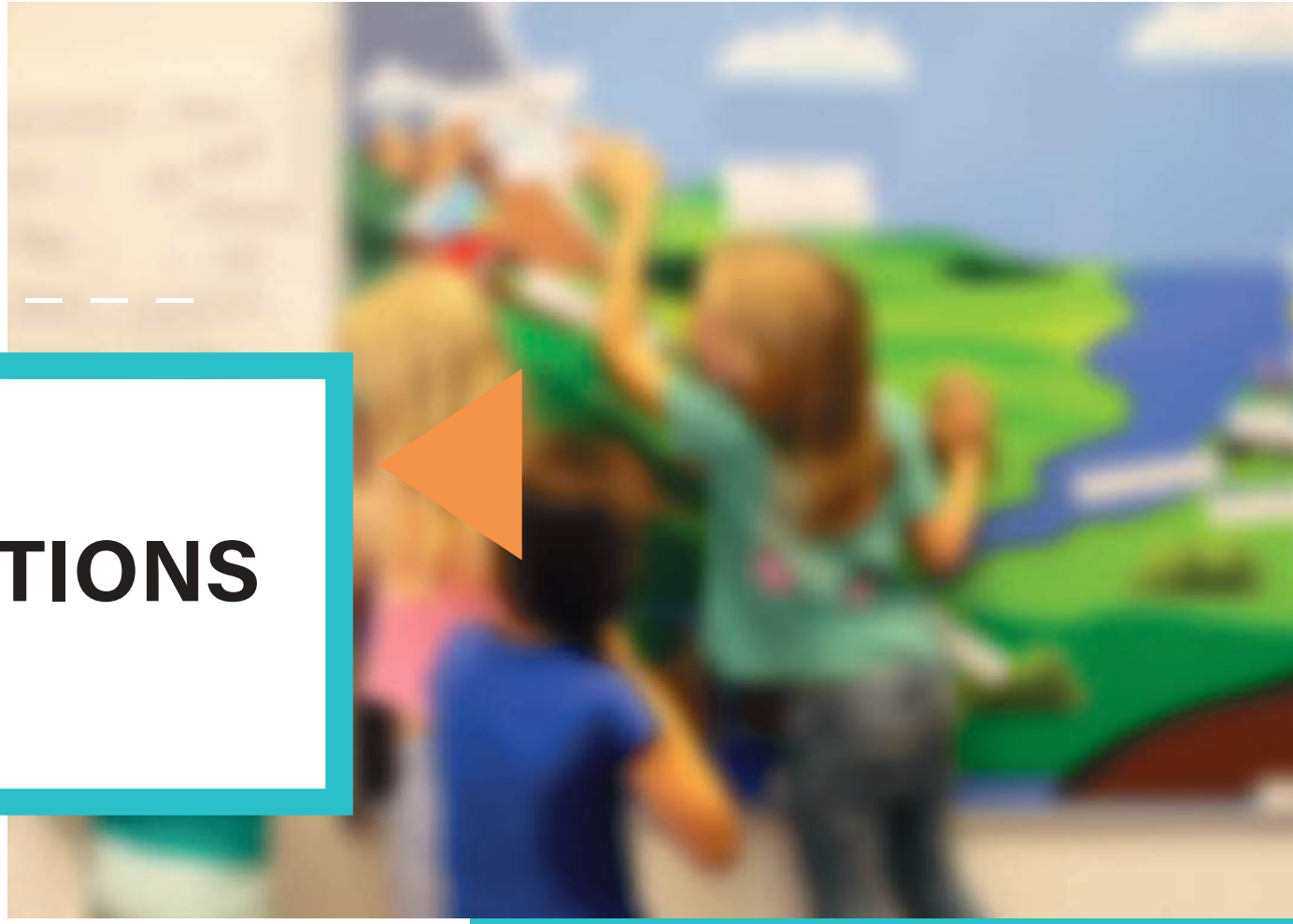
La comparaison entre les territoires analysés permet de dégager plusieurs différences majeures.

C'est au niveau tarifaire que s'observe le premier écart. Les musées wallons se situent globalement dans une zone modérée, autour de 6 à 7 euros pour l'entrée adulte, tandis que les institutions en Flandre, aux Pays-Bas ou en Allemagne peuvent dépasser plus nettement ce niveau, en particulier dans les établissements touristiques ou situés dans des centres urbains importants. Cet écart ne signifie pas nécessairement une accessibilité réelle plus grande, mais il indique une stratégie de prix moins élevée en moyenne. Par ailleurs, on constate que les musées de villes de plus de 200.000 habitants en Wallonie et en France proposent des tarifs globalement dans la moyenne tandis que les tarifs des villes majeures d'Allemagne, de Flandre et des Pays-Bas proposent des prix globalement plus élevés qu'en province.

La structure de l'offre, notamment en fonction des publics, diverge également en fonction des territoires. En Wallonie, les grilles tarifaires sont souvent plus nombreuses que lisibles, avec plusieurs niveaux de réduction, des gratuités partielles, des pass et des services annexes dont l'intégration varie d'un musée à l'autre. De ce fait, la Wallonie adopte une stratégie tarifaire fragmentée et flexible. À l'inverse, certains musées étrangers, notamment aux Pays-Bas et en France, privilégient des formules plus simples et plus lisibles : un billet adulte unique, clair, comprenant l'ensemble de la visite et des expositions et une gratuité ciblée pour les jeunes, dans une logique explicite de démocratisation culturelle. Cette différence est essentielle, car elle influence la perception du prix par le visiteur, indépendamment du montant facial du billet.

Enfin, la comparaison montre que les musées wallons se situent dans une position intermédiaire entre, d'une part, des modèles plus fortement gratuits ou subventionnés sur certains segments, et, d'autre part, des modèles plus coûteux mais plus lisibles sur le plan de la structure tarifaire. Cette position intermédiaire peut être considérée comme un atout en matière d'accessibilité, mais elle pose aussi la question de la cohérence et de la lisibilité de l'offre. C'est précisément sur ce point que les conclusions futures pourront s'appuyer : le prix wallon n'est pas particulièrement élevé, mais sa compréhension et sa mise en scène tarifaire restent perfectibles.

7. RECOMMANDATIONS



7.1 Pistes tarifaires

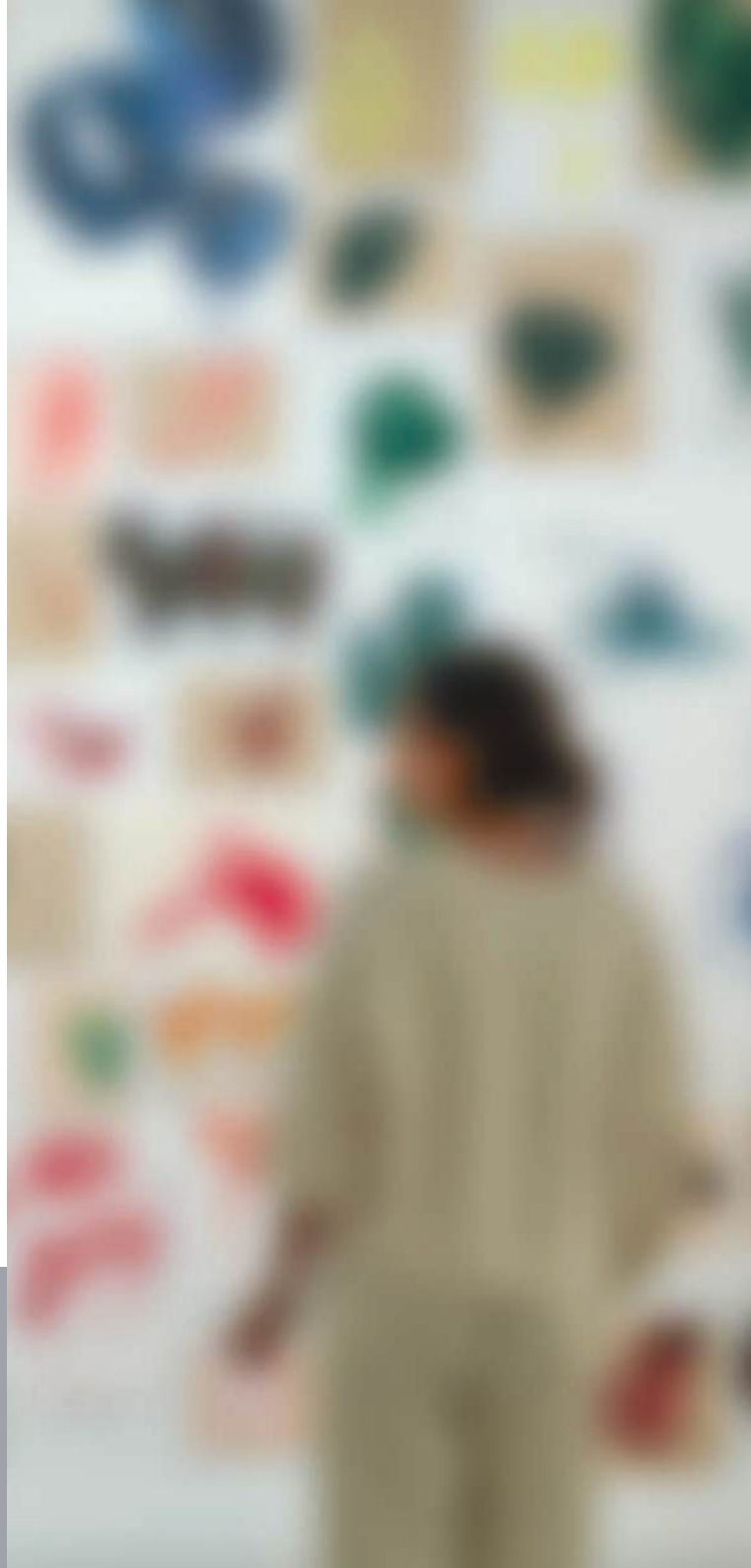
7.2 Ajustements selon les publics

7.3 Points de vigilance pour les décideurs

7.4 Synthèse des recommandations

Pour rappel, les résultats de l'enquête montrent que les musées wallons disposent d'une marge de manœuvre tarifaire, mais que celle-ci doit être utilisée avec prudence. Les niveaux de prix observés restent globalement modérés, tandis que la diversité des réductions, des gratuités et des services annexes témoigne d'une volonté réelle de maintenir l'accessibilité des établissements. Toutefois, cette diversité s'accompagne parfois d'un manque de lisibilité pour les visiteurs et d'une hétérogénéité importante entre institutions.

Les recommandations formulées ci-dessous visent donc moins à préconiser une hausse ou une baisse généralisée des tarifs qu'à améliorer la cohérence, la lisibilité et l'efficacité des politiques tarifaires. Elles doivent être adaptées à la taille des établissements, à leur statut, à leur fréquentation, à leur territoire d'implantation et à leurs missions spécifiques.



7.1. PISTES TARIFAIRES

Privilégier une évolution modérée et progressive des tarifs

Les données recueillies ne semblent pas justifier une modification uniforme et importante des prix d'entrée. Le tarif adulte moyen demeure relativement accessible et le prix de 7 euros est majoritairement perçu comme raisonnable par les répondants au questionnaire. Dans ce contexte, une hausse limitée peut éventuellement être envisagée pour les établissements dont le prix est sensiblement inférieur à la moyenne ou dont l'offre s'est récemment enrichie.

Toute augmentation devrait toutefois être progressive, clairement expliquée et associée à une amélioration identifiable de l'expérience proposée : nouvelle exposition, enrichissement de la médiation, rénovation des espaces, développement d'outils numériques ou amélioration des conditions d'accueil. L'objectif serait de renforcer la valeur perçue du billet plutôt que d'augmenter le prix de manière isolée.

À l'inverse, les musées qui pratiquent déjà des tarifs situés dans la partie supérieure de la fourchette observée devraient éviter une hausse automatique, sauf si leur positionnement, leur notoriété ou le contenu de leur offre le justifie clairement.

Maintenir une gratuité ciblée

La gratuité constitue un instrument important d'accessibilité et de démocratisation culturelle. Elle pourrait être maintenue ou renforcée pour certains publics prioritaires, notamment :

- les enfants et les jeunes ;
- les groupes scolaires ;
- les personnes en situation de précarité ;
- les personnes en situation de handicap et, le cas échéant, leurs accompagnateurs.

La gratuité ne doit toutefois pas être considérée comme efficace par sa seule existence. Elle doit être clairement visible sur les supports de communication et formulée dans des termes compréhensibles. Les conditions d'accès, les justificatifs éventuels et les catégories concernées devraient être présentés de manière uniforme et facilement identifiable. Il nous semble également pertinent de mener une réflexion sur la tarification liée aux seniors. En effet, en Wallonie, cette dernière fait l'objet d'importantes réductions et/ou gratuités, contrairement aux Pays-Bas, par exemple, où le niveau tarifaire de cette tranche de population est très similaire au tarif adulte. C'est pourquoi la gratuité ou les réductions accordées à cette tranche de la population doivent, selon nous, être relativisées.

Clarifier la structure du billet d'entrée

La question du contenu du billet constitue un enjeu important. Dans plusieurs cas, les visiteurs ne savent pas précisément si le prix comprend les expositions temporaires, les collections permanentes, certaines activités ou des dispositifs de médiation. Il serait donc souhaitable que chaque musée présente de manière explicite :

- ce qui est inclus dans le billet ;
- ce qui fait l'objet d'un supplément éventuel ;
- la durée de validité du ticket ;
- les conditions d'accès aux expositions temporaires ;
- les services disponibles gratuitement ou moyennant un coût supplémentaire.

Lorsque cela est possible, la formule du billet unique, donnant accès à l'ensemble de la visite, pourrait être privilégiée. Elle facilite la compréhension de l'offre et limite le risque que le visiteur perçoive les suppléments comme une multiplication des coûts.

Cadrer l'ensemble des réductions et gratuités au profit d'un développement de formules favorisant la répétition des visites

Nous remarquons en Wallonie une multiplication des offres/réductions/gratuités. Si cette tarification basse présente un véritable intérêt pour une part importante des usagers, elle freine cependant la compétitivité des offres combinées. À titre d'exemple, le museumPASSmusées belge peine à s'imposer en Wallonie tandis qu'aux Pays-Bas, où la tarification envers les seniors est moins favorable, le pass musées établit des records. Une question se pose donc : est-il opportun d'octroyer d'importantes réductions aux seniors qui représentent un public important des institutions muséales wallonnes et qui disposent par ailleurs d'un pouvoir d'achat élevé ?

Mieux valoriser les services annexes

Les audioguides, visites guidées, ateliers et activités de médiation représentent des compléments importants à l'offre muséale. Ils ne devraient pas nécessairement être conçus uniquement comme des sources de recettes supplémentaires. Dans certains cas, leur intégration partielle ou totale dans le prix d'entrée peut renforcer la valeur perçue de la visite.

Une distinction pourrait être opérée entre :

- les services essentiels à la compréhension de l'exposition, qui pourraient être inclus dans le billet ;
- les services approfondis ou personnalisés, qui pourraient faire l'objet d'un supplément ;
- les activités destinées à certains publics, comme les ateliers pédagogiques ou les visites thématiques.

Dans tous les cas, le visiteur devrait pouvoir comprendre aisément ce que le supplément apporte par rapport à la visite standard.



7.2. AJUSTEMENTS SELON LES PUBLICS

Simplifier et harmoniser les catégories tarifaires

L'enquête met en évidence une grande diversité de catégories : enfants, jeunes, étudiants, seniors, demandeurs d'emploi, groupes, familles, personnes en situation de handicap, etc. Cette diversité peut répondre à des objectifs légitimes, mais elle devient contre-productive lorsque les catégories sont trop nombreuses ou définies de manière différente selon les établissements.
Il serait utile de tendre vers une présentation plus harmonisée des principaux tarifs.

Cette harmonisation ne signifie pas que tous les musées doivent appliquer exactement les mêmes montants. Elle vise surtout à rendre les catégories comparables et à faciliter la compréhension de l'offre par les visiteurs. Comme évoqué ci-dessus, l'existence d'une catégorie spécifique pour les seniors peut être questionnée.

Questionner la politique familiale

Le pass famille est sensiblement présent en Wallonie (17% des musées étudiés le proposent). Ce n'est pas le cas dans les autres pays analysés. Il convient donc de réfléchir à la pertinence de cette modulation de la tarification au regard de la politique tarifaire de l'institution. Il nous semble plus idoine de réfléchir à une meilleure intégration des tarifications concernant les enfants de moins de 12 ans.

Accorder une attention particulière aux jeunes publics

Les tarifs enfants et jeunes apparaissent globalement comme modérés, mais la transition entre les différentes tranches d'âge peut parfois manquer de cohérence. Les musées pourraient clarifier les limites d'âge et éviter les ruptures tarifaires trop importantes entre deux catégories. En France et en Flandre, la gratuité accordée aux moins de 12 ans est fortement répandue, simplifiant la lisibilité tarifaire.

Améliorer la lisibilité des tarifs pour les personnes à besoins spécifiques

La question du périmètre établi pour les personnes à besoins spécifiques est cruciale. En effet, l'analyse de notre échantillon de musées révèle des degrés de compréhension différents selon les publics ciblés. Tandis que certains évoquent les handicaps moteurs, d'autres incluent tous types de handicap, allant parfois jusqu'à y intégrer les publics « fragilisés ». La présence d'un tarif spécifique pour les personnes en situation de handicap est donc inégale dans l'échantillon.

En outre, au-delà du montant demandé, la question de l'accessibilité doit être envisagée de manière globale. Les informations tarifaires devraient préciser :

- si la personne accompagnatrice bénéficie d'une gratuité ou d'un tarif réduit ;
- si des aménagements spécifiques sont disponibles ;
- si une réservation préalable est nécessaire ;
- quels justificatifs peuvent être demandés.

Une politique claire et cohérente permettrait d'éviter que la complexité administrative ou le manque d'informations ne constitue une barrière supplémentaire.



7.3. POINTS DE VIGILANCE POUR LES DÉCIDEURS

Ne pas assimiler automatiquement prix et fréquentation

Les résultats de l'enquête nous invitent à nous interroger sur la relation de cause à effet qui existe ou non entre niveau de prix et fréquentation. Dans les faits, la fréquentation dépend de nombreux autres facteurs que le prix :

- la localisation du musée (et un accès à un parking) ;
- sa notoriété ;
- la qualité et le renouvellement de sa programmation ;
- les horaires d'ouverture ;
- l'accessibilité en transports en commun ;
- les conditions météorologiques ;
- les actions de communication ;
- l'attractivité touristique ;
- les partenariats locaux et institutionnels.

Une baisse de prix ne garantit donc pas mécaniquement une hausse du nombre de visites. De la même manière, une augmentation modérée des tarifs peut être absorbée si elle s'accompagne d'une offre jugée plus attractive.

Distinguer l'élasticité selon les publics

La sensibilité au prix n'est probablement pas uniforme. Les publics réguliers, les visiteurs fortement intéressés par une exposition ou les touristes peuvent être moins sensibles au prix que les familles, les jeunes adultes ou les visiteurs qui hésitent entre plusieurs activités de loisirs.
Les décisions tarifaires devraient donc, autant que possible, s'appuyer sur une segmentation des publics plutôt que sur un tarif unique appliqué de manière indifférenciée.

Préserver la cohérence entre accessibilité et recettes

La recherche de recettes supplémentaires ne devrait pas conduire à fragiliser les objectifs d'accessibilité. Toute réforme tarifaire devrait être évaluée selon plusieurs indicateurs combinés :

- évolution du nombre de visiteurs ;
- évolution des recettes de billetterie ;
- répartition des publics ;
- fréquentation des publics prioritaires pour l'institution ;
- utilisation des réductions et gratuités ;
- satisfaction des visiteurs ;
- coût administratif de la gestion des tarifs.

Une mesure qui augmente les recettes à court terme mais éloigne certains publics du musée pourrait produire un effet défavorable à moyen terme sur la mission culturelle de l'institution ou sur les rentrées financières.

Mesurer l'efficacité réelle des réductions et gratuités

Les musées gagneraient à suivre l'utilisation effective de leurs dispositifs tarifaires. Une réduction peu connue ou rarement utilisée peut avoir une portée limitée, même si elle est théoriquement intéressante.
Il serait dès lors utile de recueillir régulièrement des données sur :

- le nombre de billets vendus par catégorie de public ;
- le recours aux gratuités ;
- les motifs de non-visite ;
- la connaissance des tarifs par les visiteurs ;
- la perception du rapport qualité-prix ;
- les catégories de publics sous-représentées.

Ces informations permettraient de distinguer les dispositifs réellement efficaces de ceux qui restent principalement formels.

Améliorer la qualité et l'actualisation de l'information en ligne

La lisibilité des tarifs constitue une condition préalable à leur efficacité. Les sites internet des musées devraient présenter une page tarifaire facilement accessible, régulièrement mise à jour et structurée.
Une présentation minimale pourrait comprendre :

1. le tarif plein ;
2. les tarifs réduits ;
3. les gratuités ;
4. le contenu du billet ;
5. les suppléments éventuels ;
6. les modalités de réservation ;
7. les moyens de paiement acceptés ;
8. la date de la dernière mise à jour.

Définir et communiquer clairement ces informations s'avère particulièrement important pour les visiteurs qui préparent leur déplacement à distance et comparent plusieurs offres culturelles.

Tester les évolutions avant leur généralisation

Lorsque les données disponibles sont insuffisantes pour anticiper les effets d'une réforme, une phase d'expérimentation peut être envisagée. Les musées pourraient tester une nouvelle formule pendant une période déterminée, puis en évaluer les effets sur la fréquentation, les recettes et la composition des publics.

Une telle démarche permettrait notamment d'expérimenter :
- une hausse limitée du tarif adulte ;
- un billet unique intégrant les expositions temporaires ;
- un pass annuel ;
- ...

L'expérimentation devrait s'appuyer sur des indicateurs définis à l'avance afin d'éviter de tirer des conclusions uniquement à partir du montant des recettes.

Renforcer la coopération entre institutions

La comparaison régionale et internationale montre que la lisibilité et la cohérence des politiques tarifaires peuvent constituer un avantage d'attractivité. Une réflexion collective à l'échelle wallonne pourrait être engagée autour de quelques principes communs :
- définitions partagées des catégories de publics ;
- modèles de présentation des tarifs ;
- échanges de données sur la fréquentation ;
- dispositifs de pass ou de billets combinés ;
- campagnes communes d'information ;
- partage d'expériences sur les expérimentations tarifaires.

Une telle coopération ne devrait pas conduire à uniformiser totalement les prix, mais à faciliter la compréhension de l'offre et à renforcer la complémentarité entre les musées.



7.4. SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS

En définitive, les résultats de l'étude plaident pour une politique tarifaire davantage fondée sur la lisibilité, la progressivité et la différenciation ciblée que sur une hausse ou une baisse générale des prix.

Les principales orientations peuvent être résumées comme suit :

- maintenir un tarif adulte globalement modéré ;
- envisager les hausses éventuelles de manière progressive et justifiée ;
- clarifier ce qui est inclus dans le billet d'entrée ;
- simplifier la présentation des réductions et des gratuités ;
- améliorer la visibilité des tarifs destinés aux jeunes et aux personnes en situation de handicap ;
- mieux valoriser les services de médiation ;
- évaluer régulièrement l'utilisation réelle des dispositifs tarifaires ;
- tester les changements avant de les généraliser ;
- développer la coopération entre musées et acteurs culturels.

La tarification apparaît ainsi moins comme un instrument isolé que comme une composante d'une politique globale d'accueil, de médiation et de développement des publics. Son efficacité dépendra autant du montant demandé que de la clarté de l'offre, de la qualité de l'expérience proposée et de la capacité des institutions à expliquer leurs choix aux visiteurs.



8. CONCLUSION

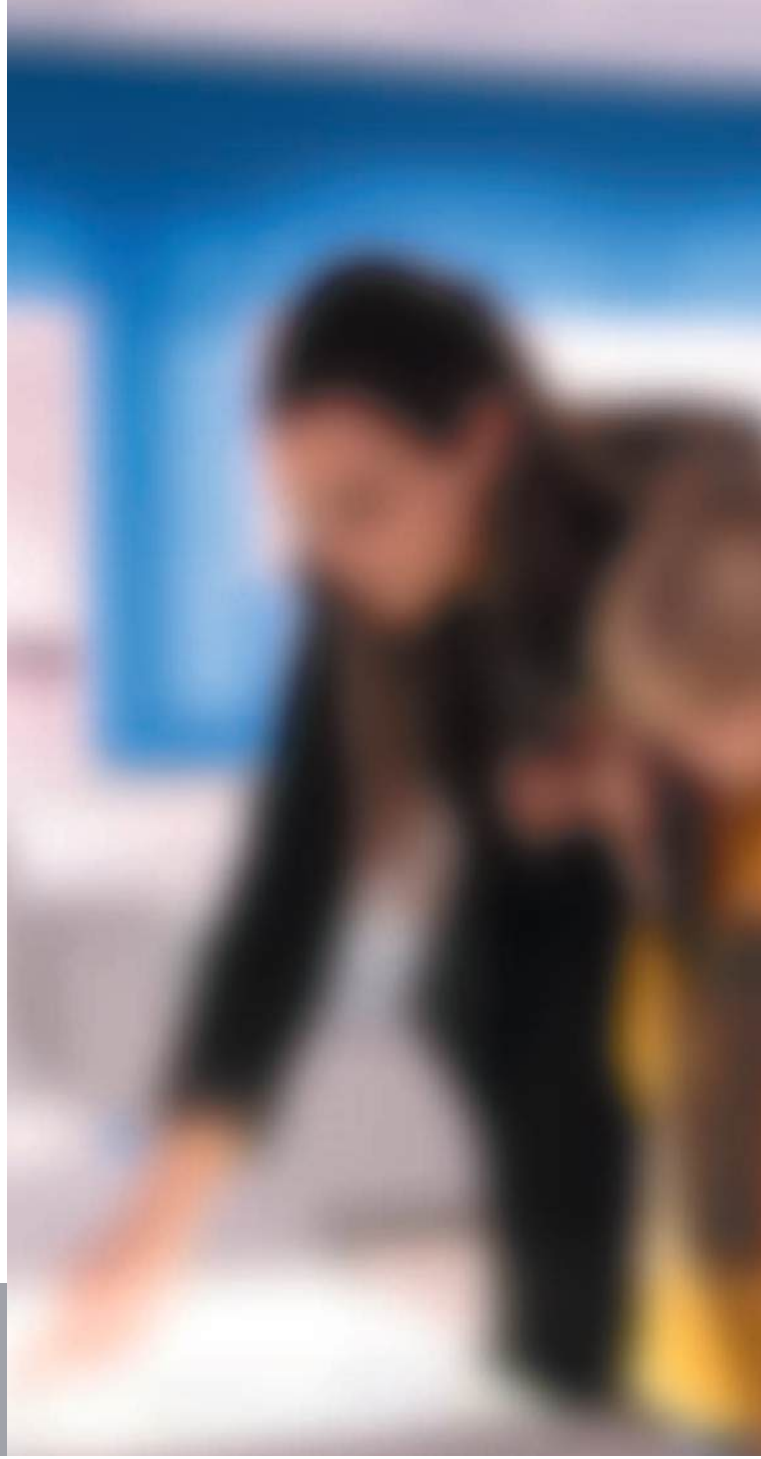
8.1 Résultats majeurs

8.2 Pistes pour une étude complémentaire

8.3 Conclusion générale

Cette étude avait pour objectifs de dresser un état des lieux des pratiques tarifaires des musées en Wallonie, d'identifier les principaux dispositifs de réduction et de gratuité, d'examiner la relation entre prix et fréquentation, et de situer les choix wallons par rapport à ceux observés dans les régions et pays limitrophes.

L'analyse met en évidence une politique tarifaire globalement accessible, mais caractérisée par une forte diversité des pratiques et par une lisibilité parfois inégale de l'offre. Les musées wallons ne semblent pas se distinguer par des prix particulièrement élevés. Leur principal enjeu réside dans la cohérence des dispositifs, la clarté de l'information proposée aux visiteurs et la capacité à adapter les tarifs aux différents publics.



8.1. RÉSULTATS MAJEURS

Une tarification wallonne globalement modérée

Le premier résultat de l'étude concerne le niveau général des prix. Le tarif adulte moyen s'élève à environ 6,70 euros lorsque l'ensemble des musées est pris en compte, et à environ 7,30 euros lorsque seuls les établissements payants sont considérés. La médiane se situe respectivement à 6 euros et 6,25 euros.

Ces résultats positionnent les musées wallons dans une zone tarifaire plutôt modérée. Même si certains établissements atteignent des niveaux plus élevés, notamment dans les secteurs scientifiques, techniques ou fortement touristiques, le prix facial moyen reste inférieur à celui observé dans plusieurs institutions similaires des pays limitrophes.

Cette accessibilité constitue un atout pour les musées wallons. Elle peut contribuer à limiter la barrière financière à la visite et à soutenir une politique d'ouverture à différents publics. Elle ne garantit toutefois pas, à elle seule, une fréquentation élevée ou diversifiée. Le prix n'est qu'un des facteurs qui interviennent dans la décision de visite.

Une diversité importante des positionnements tarifaires

Derrière une moyenne relativement basse se cache une amplitude tarifaire réelle. Le prix d'entrée adulte varie de la gratuité à 23 euros dans l'échantillon étudié, tandis que le minimum observé parmi les musées payants est de 2 euros. Cette amplitude se retrouve de manière moins marquée dans d'autres pays et/ou régions (comme les Pays-Bas ou la Flandre).

Cette large fourchette de prix reflète la diversité des institutions muséales wallonnes. Les établissements diffèrent par leur taille, leur statut, leur localisation, leur notoriété, la nature de leurs collections et la richesse de leur programmation. Les écarts tarifaires peuvent donc répondre à des modèles économiques et culturels distincts.

Une place significative de la gratuité

La gratuité joue un rôle important dans le paysage muséal wallon. 10 musées de l'échantillon proposent une entrée adulte gratuite, ce qui a un effet visible sur les moyennes générales.

Les dispositifs de gratuité sont particulièrement présents pour les enfants et les jeunes. Pour les 6-12 ans, 51 musées proposent une entrée gratuite. Pour les visiteurs âgés de 12 ans et plus, cette gratuité concerne encore 35 établissements. Ces données montrent l'importance accordée à l'accès des jeunes publics, même si les modalités varient fortement d'un musée à l'autre.

La gratuité apparaît également dans d'autres catégories, notamment pour les personnes en situation de handicap. Toutefois, la présence d'un tarif spécifique ou d'une gratuité ne suffit pas à garantir l'accessibilité effective. La visibilité du dispositif, ses conditions d'application et la facilité d'accès à l'information sont tout aussi déterminantes. Par ailleurs, notons que pour les musées reconnus en FWB, ces gratuités s'ajoutent à celles prévues décrétalement (premier dimanche du mois et publics scolaires).

Une forte hétérogénéité des réductions

L'étude confirme que les musées wallons mobilisent un large éventail de tarifs réduits destinés aux enfants, aux étudiants, aux seniors, aux personnes en situation de handicap ou de précarité, aux groupes et aux familles.

Cette différenciation témoigne d'une volonté d'adapter le prix aux profils des visiteurs et de poursuivre des objectifs d'équité. Elle permet de réduire les obstacles financiers pour certains publics tout en maintenant un tarif plein susceptible de contribuer aux recettes de l'institution.

Cependant, cette diversité peut aussi rendre l'offre difficile à comprendre. Les catégories ne sont pas toujours définies de manière identique, les limites d'âge varient et les conditions d'accès peuvent manquer de précision. Le risque est alors de disposer d'une politique tarifaire intéressante sur le papier, mais insuffisamment lisible dans la pratique.

Une prise en compte inégale de l'accessibilité des personnes en situation de handicap

Un tarif destiné aux personnes à mobilité réduite ou aux personnes en situation de handicap est proposé dans 65 musées sur 120. 21 établissements appliquent une gratuité à l'ensemble de cette catégorie.

Ces résultats révèlent une prise en compte réelle, mais encore inégale, de l'accessibilité tarifaire. Ils invitent également à dépasser la seule question du prix. L'accessibilité doit être envisagée de manière globale, en intégrant les conditions d'accueil, les aménagements physiques, les outils de médiation, l'accompagnement et les éventuelles gratuités pour les personnes accompagnatrices.

Des services annexes davantage orientés vers la médiation que vers la recette

Pour rappel, les audioguides sont proposés par 40 musées, dont 32 les offrent gratuitement. Le prix moyen des audioguides payants atteint 2,50 euros, mais la moyenne calculée sur l'ensemble du corpus n'est que de 0,50 euro.

Cette situation démontre que les audioguides sont souvent conçus comme des outils de médiation intégrés à l'expérience de visite plutôt que comme des produits systématiquement commercialisés. Leur gratuité peut renforcer l'accessibilité de la visite et faciliter l'accès aux contenus explicatifs, même si elle limite leur contribution directe aux recettes.

Plus largement, les services de médiation semblent encore inégalement intégrés dans les stratégies tarifaires. Une réflexion pourrait être menée sur la distinction entre services indispensables à la compréhension de la visite et prestations complémentaires pouvant faire l'objet d'un supplément.

Un écosystème de réductions déjà bien structuré

Comme évoqué précédemment, les dispositifs régionaux et nationaux jouent un rôle important dans la politique d'accès aux musées. 85 établissements de l'échantillon adhèrent à Article 27, 82 font partie du museumPASSmusées et 75 proposent une réduction via VISITWallonia.

Ces chiffres montrent que les musées wallons ne fonctionnent pas uniquement selon une logique de billetterie individuelle. Ils sont intégrés à un ensemble plus large de mécanismes de circulation des publics, de solidarité et de fidélisation.

L'enjeu consiste désormais à rendre ces dispositifs plus visibles et plus facilement compréhensibles. Leur multiplication ne produit pleinement ses effets que si les visiteurs les connaissent et savent dans quelles conditions ils peuvent en bénéficier.

Une sensibilité au prix particulièrement marquée au-delà d'un certain seuil

L'enquête auprès des usagers indique que le prix de 7 euros est majoritairement considéré comme raisonnable. En revanche, le passage de 10 à 11 euros entraîne une diminution importante du nombre de réponses positives, qui passe de 166 à 84. La baisse se poursuit à partir de 12 euros.

Ces résultats suggèrent l'existence de seuils psychologiques dans la perception du prix. Une hausse limitée pourrait être acceptée par une partie du public, notamment si elle est associée à une offre plus attractive. En revanche, le franchissement d'un certain niveau peut modifier rapidement la perception du musée et conduire certains visiteurs à considérer le prix comme excessif.

La sensibilité varie toutefois selon les profils. Les visiteurs réguliers semblent plus disposés à accepter une hausse modérée que les visiteurs occasionnels. Les familles, les jeunes adultes et les personnes qui hésitent entre plusieurs activités peuvent être davantage sensibles au coût total de la sortie.

Une position intermédiaire dans l'environnement international

La comparaison avec les régions et pays limitrophes montre que les musées wallons occupent une position intermédiaire.

Par rapport à la Flandre, les prix wallons apparaissent généralement plus modérés, tandis que les musées flamands semblent recourir davantage à une segmentation tarifaire structurée et à une présentation plus différenciée des catégories de visiteurs.

Par rapport à l'Allemagne, les musées wallons affichent des niveaux sensiblement inférieurs. L'échantillon allemand présente une moyenne adulte d'environ 9,70 euros, contre 6,70 euros pour l'échantillon wallon, avec une médiane de 8 euros en Allemagne contre 6 euros en Wallonie.

La comparaison avec la France met en évidence des niveaux plus proches, mais des modèles différents selon les établissements. La gratuité joue un rôle important dans les deux contextes, tout en réduisant les moyennes générales.

Aux Pays-Bas, les prix adultes sont souvent plus élevés, mais ils s'accompagnent d'une différenciation plus poussée et d'une structuration tarifaire davantage formalisée.

La Wallonie se caractérise donc par des prix généralement accessibles, mais par une organisation des tarifs parfois moins homogène et moins lisible que dans certains pays voisins.

8.2. PISTES POUR UNE ÉTUDE COMPLÉMENTAIRE

Les résultats obtenus ouvrent plusieurs pistes de recherche et d'approfondissement.

Mettre en place un suivi des tarifs sur le long terme

Une étude complémentaire pourrait suivre l'évolution des prix et des dispositifs tarifaires sur plusieurs années. Un tel suivi permettrait d'identifier :

- les hausses et baisses de tarifs ;
- l'évolution des gratuités ;
- la diffusion des pass et des tarifs familiaux ;
- les changements dans l'inclusion des expositions temporaires ;
- les effets de l'inflation sur le prix réel de la visite.

Ce suivi pourrait prendre la forme d'un observatoire annuel ou d'un baromètre régional de la tarification muséale.

Relier systématiquement les tarifs aux données de fréquentation

Il serait pertinent de constituer une base de données croisant, pour chaque musée, les informations tarifaires et les données de fréquentation. Cette base pourrait intégrer :

- le nombre total de visiteurs ;
- la fréquentation par catégorie tarifaire ;
- la part des visiteurs gratuits ;
- la fréquentation des expositions temporaires ;
- la répartition entre publics locaux et touristes ;
- les recettes de billetterie ;
- l'évolution des visites avant et après une modification tarifaire.

Une telle démarche permettrait de mieux isoler l'effet du prix parmi les différents facteurs qui influencent la fréquentation.

Approfondir l'analyse par profils de publics

Une enquête complémentaire pourrait distinguer plus précisément les profils de visiteurs et de non-visiteurs. Il serait notamment utile de comparer :

- les visiteurs réguliers et occasionnels ;
- les familles et les visiteurs individuels ;
- les jeunes adultes et les seniors ;
- les publics urbains et ruraux ;
- les visiteurs locaux et touristiques ;
- les personnes bénéficiant d'une réduction et celles qui paient le tarif plein.

Cette segmentation permettrait de mieux comprendre les seuils de prix propres à chaque catégorie et d'identifier les publics pour lesquels une mesure tarifaire est réellement susceptible de modifier le comportement.

Étudier la perception de la valeur de la visite

La question du prix ne peut être dissociée de celle de la valeur perçue. Une étude complémentaire pourrait interroger les visiteurs sur les éléments qui justifient, à leurs yeux, le prix payé :

- richesse des collections ;
- qualité des expositions ;
- durée de la visite ;
- présence d'un guide ou d'un audioguide ;
- confort des espaces ;
- qualité de l'accueil ;
- accessibilité ;
- caractère exceptionnel de l'offre ;
- programmation familiale ou éducative.

Cette analyse aiderait les musées à mieux relier leur politique tarifaire au contenu réel de l'expérience proposée.

Comparer la lisibilité des informations tarifaires

Une autre piste consisterait à réaliser un audit des sites internet et des supports de communication des musées. Celui-ci pourrait évaluer :

- la facilité d'accès à la page des tarifs ;
- la clarté des catégories ;
- la présentation des gratuités ;
- l'indication du contenu du billet ;
- la visibilité des réductions partenaires ;
- la cohérence entre les informations en ligne et celles disponibles sur place ;
- l'accessibilité des informations pour les personnes en situation de handicap.

Cette approche permettrait de mesurer concrètement la lisibilité de l'offre et d'identifier des améliorations simples à mettre en œuvre.

Approfondir la comparaison internationale

Une recherche ultérieure pourrait élargir la comparaison à d'autres régions et pays européens, en veillant à harmoniser les critères d'analyse. Il serait notamment utile de comparer :

- le prix facial ;
- le prix effectivement payé ;
- la part des visiteurs gratuits ou bénéficiant d'une réduction ;
- le contenu du billet ;
- la place des abonnements ;
- la gestion des expositions temporaires ;
- les politiques de réservation ;
- la part des recettes de billetterie dans le financement global.

L'objectif ne serait pas de rechercher un modèle unique, mais d'identifier les pratiques transposables au contexte wallon.

Analyser le poids de la billetterie dans le financement des musées

Enfin, une étude complémentaire pourrait examiner la place réelle des recettes tarifaires dans l'équilibre économique des institutions. Le prix d'entrée doit en effet être interprété en relation avec :

- les subventions publiques ;
- les recettes commerciales ;
- les coûts de fonctionnement ;
- les dépenses liées aux expositions ;
- les ressources propres ;
- les objectifs de service public.

Cette analyse permettrait de mieux comprendre dans quelle mesure les musées peuvent agir sur leurs tarifs sans compromettre leur accessibilité ni leur équilibre financier.

8.3. CONCLUSION GÉNÉRALE

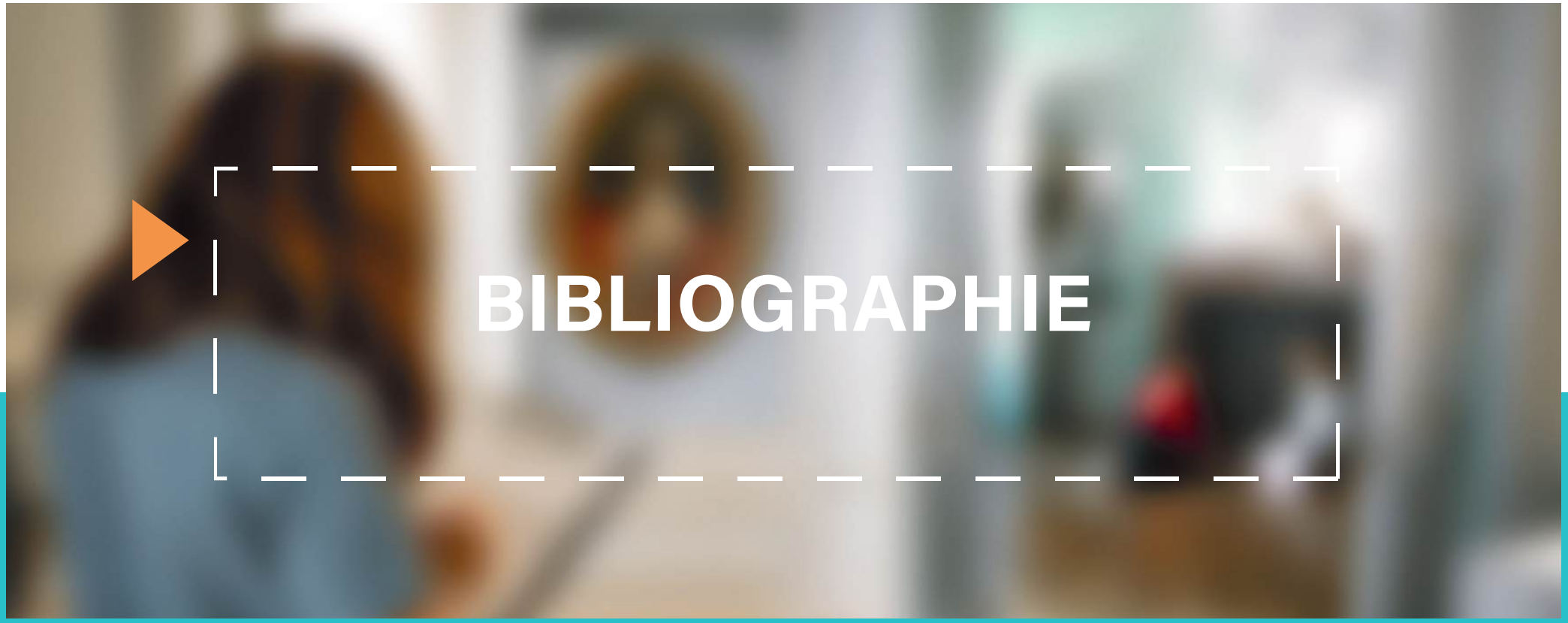
L'étude montre que la tarification muséale en Wallonie se caractérise par un équilibre encore fragile entre accessibilité, attractivité et recherche de ressources propres. Les prix d'entrée sont globalement modérés et les dispositifs de gratuité ou de réduction sont nombreux. Cette situation constitue un point fort du paysage muséal wallon.

Cependant, l'existence de nombreux dispositifs ne garantit pas automatiquement leur efficacité. Les résultats soulignent la nécessité d'améliorer la lisibilité des tarifs, de mieux expliquer le contenu du billet, de renforcer certaines formules destinées aux familles et aux jeunes, et de rendre les dispositifs d'accessibilité plus cohérents entre les établissements.

La question centrale n'est donc pas uniquement de savoir si les musées doivent augmenter ou diminuer leurs prix. Elle consiste plutôt à déterminer quel niveau de prix est compatible avec la mission de l'institution, quels publics doivent être prioritairement soutenus et comment présenter l'offre de manière claire et compréhensible.

Dans cette perspective, les décisions tarifaires devraient être progressives, évaluées à partir de données de fréquentation et accompagnées d'une attention particulière aux publics les plus sensibles au prix. Une politique tarifaire efficace ne peut être dissociée d'une politique globale de développement des publics, de médiation et d'accueil.

La poursuite de l'observation et la mise en place d'évaluations régulières permettraient enfin de transformer cet état des lieux en véritable outil d'aide à la décision pour les musées wallons et les acteurs de la politique culturelle.



BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

Althaus, Maike, Müller, Stefanie J. M. et Kundisch, Dennis (2024), « What Price Culture? A Taxonomy of the Admission Pricing Policy at Museums », *International Journal of Cultural Policy*, vol. 30, nº 3, p. 392-407.

Benhamou, Françoise (2008), « Généraliser la gratuité des musées nationaux ? Une mauvaise réponse… à une mauvaise question », *Esprit*, nº 6, juin, p. 83-109.

Bigot, Régis, Hoibian, Sandra et Müller, Jörg (2016), *Les visites du patrimoine culturel et la question de la gratuité*, Paris, Crédoc, Collection des rapports, nº R326, mars.

Bongers, Frank et al. (2016), *Economische ontwikkelingen in de cultuursector, 2009-2015*, Utrecht, Dialogic et APE, 3 novembre, publication nº 2016.030.1628. Rapport commandé par le ministère néerlandais de l'Éducation, de la Culture et des Sciences.

Cosse, Véronique, Gohy, Françoise et Paindavoine, Isabelle (2015), *Approches quantitative et qualitative du secteur muséal en Fédération Wallonie-Bruxelles*, Bruxelles, Observatoire des politiques culturelles, coll. « Études », nº 6, novembre.

Darnell, Adrian, Johnson, Peter et Thomas, Barry (1990), « Beamish Museum — modelling visitor flows », *Tourism Management*, vol. 11, nº 3, p. 251-257.

DC Research (2016), *Taking Charge – Evaluating the Evidence: The Impact of Charging or Not for Admissions on Museums*, rapport final commandé par Association of Independent Museums, août.

DC Research et Durnin Research (2023), *Research into Admissions Pricing Policy in Museums and its Impact*, rapport commandé par Association of Independent Museums, Arts Council England, Museums Galleries Scotland, le Welsh Government, le National Museum Directors' Council et l'Art Fund, décembre.

Éblé, Vincent et Rambaud, Didier (2026), *Politique de tarification des opérateurs culturels*, rapport d'information nº 828, Sénat, 1er juillet.

Eidelman, Jacqueline et Céroux, Benoît (2009), « La gratuité dans les musées et monuments en France : quelques indicateurs de mobilisation des visiteurs », *Culture études*, n° 2, Paris, Département des études, de la prospective et des statistiques, ministère de la Culture et de la Communication, avril.

Fernández-Blanco, Víctor et Prieto-Rodríguez, Juan (2020), « Museums », dans Ruth Towse et Trilce Navarrete Hernández (dir.), *Handbook of Cultural Economics*, 3e éd., Cheltenham, Edward Elgar, p. 349-357.

Frey, Bruno S. et Meier, Stephan (2006), « The Economics of Museums », dans Victor A. Ginsburgh et David Throsby (dir.), *Handbook of the Economics of Art and Culture*, vol. 1, Amsterdam, Elsevier, p. 1017-1047.

Gombault, Anne (2002), « L'émergence du prix comme variable stratégique des musées : une étude internationale », dans François Rouet (dir.), *Les tarifs de la culture*, Paris, Ministère de la Culture / DEPS, La Documentation française, p. 163-221.

Gombault, Anne (2013), « Pricing in Contemporary Museums: the Strategic Turn », dans D. O'Reilly, R. Rentschler et T. A. Kirchner (dir.), *The Routledge Companion to Arts Marketing*, Londres, Routledge.

Gombault, Anne, Urbain, Caroline, Bourgeon-Renault, Dominique, Le Gall-Ely, Marine et Petr, Christine (2008), « La gratuité des musées et des monuments : qu'en pensent les publics en France ? », *Culture études*, n° 1, Paris, Département des études, de la prospective et des statistiques, ministère de la Culture et de la Communication, janvier.

Goudriaan, René (1985), *Musea, een prijs waard?*, Rijswijk, Sociaal en Cultureel Planbureau, Cahier n° 46.

Goudriaan, René, de Groot, Niels et Schrijvershof, Caren (2008), *Nieuwe schattingen van de prijsgevoeligheid van het bezoek aan culturele sectoren*, La Haye, APE, rapport n° 467b.

Goudriaan, René et van 't Eind, G. J. (1985), « To fee or not to fee: Some effects of introducing admission fees in four museums in Rotterdam », dans V. L. Owen et W. S. Hendon (dir.), *Managerial Economics for the Arts*, Akron, Association for Cultural Economics, p. 103-109.

Johnson, Peter et Thomas, Barry (1992), *Tourism, Museums and the Local Economy: The Economic Impact of the North of England Open Air Museum at Beamish*, Aldershot, Edward Elgar.

Kancel, Serge, Lamboley, Claire, Baudoin, Frédéric et Hérody, Camille (2015), *Évaluation de la politique de développement des ressources propres des organismes culturels de l'État*, rapport IGAC nº 2015-06 / IGF nº 2014-M-071-03.

Luksetich, William A. et Partridge, Mark D. (1997), « Demand functions for museum services », *Applied Economics*, vol. 29, nº 12, p. 1553-1559.

Mairesse, François, Tobelem, Jean-Michel et Vessely, Pauline (2017), « Musées et bibliothèques : vers de nouveaux modèles économiques et de gestion ? », dans Yann Nicolas (dir.), *Modèles économiques des musées et bibliothèques*, Paris, La Documentation française, coll. « Musées-mondes », p. 51-86.

Tobelem, Jean-Michel (dir.) (2005), *La culture mise à prix. La tarification dans les sites culturels*, Paris, L'Harmattan, coll. « Gestion de la culture ».

Van Campenhoudt, Maud et Guérin, Michel (2020), *Pratiques et consommations culturelles de la population en Fédération Wallonie-Bruxelles*, Bruxelles, Observatoire des politiques culturelles, coll. « Études », nº 8, février.

Walterus, Jeroen et Vander Stichele, Alexander, avec la collaboration de Vanherwegen, Dries (2016), *De staat van de cultureel-erfgoedsector in 2014. Samenvattend rapport Cijferboek cultureel erfgoed*, Bruxelles, FARO.



TABLE DES ILLUSTRATIONS

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Ill.1. Répartition par typologies de l'échantillon (N=120).

Ill.2. Répartition géographique de l'échantillon (N=120).

Ill.3. Répartition par âge et par zone géographique de l'échantillon « usagers » (N=398).

Ill.4. Perception du prix moyen adulte de 7 euros (N=386).

Ill.5. Estimation du prix moyen (N=386).

Ill.6. Comportement déclaré face à une hausse de prix (N=266 au départ).

Ill.7. Mesure de la sensibilité à la hausse de prix (N=266 au départ).

Ill.8. Comparaison du tarif adulte moyen selon les régions/pays.


ANNEXES

ANNEXE 1 - LISTE DES MUSÉES CONSULTÉS

Abbaye d'Orval (Musée monastique d'Orval, Musée pharmaceutique et Musée Abraham)
Abbaye de Stavelot (Musée Historique de la Principauté de Stavelot-Malmedy et Musée Guillaume Apollinaire)
Aquarium-Muséum Universitaire de Liège
Archéoforum de Liège
Archéosite d'Aubechies-Beloeil
Bastogne War Museum
Beaux-Arts Mons (BAM)
Blegny-Mine
Bois-du-Luc. Musée de la Mine et du Développement Durable
BPS22 - Musée d'Art de la Province du Hainaut
Centre d'Innovation et de Design au Grand-Hornu (CID)
Centre d'Interprétation de la Pierre (CIP)
Centre Daily-Bul & C°
Centre de Culture Scientifique de l'ULB
Centre de la Gravure et de l'Image imprimée (CGII)
Centre de la Marionnette de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Centre Touristique de la Laine et de la Mode (Aqualaine)
Château de Jehay
Château de l'Avouerie d'Anthisnes - Musée de la Bière et du Peket
Chateau féodal de Moha
Château Fort de Logne
Citadelle de Namur
Computer Museum NAM-IP
Dernier Quartier Général de Napoléon
Domaine de la bataille de Waterloo 1815
Domaine du Château de Seneffe (Musée de l'Orfèvrerie)
Domaine provincial du Fourneau Saint-Michel (Musée du Fer et Musée de la Vie rurale en Wallonie)
Durbuy History & Art Museum (DHAMuseum)
Écomusée de Ben-Ahin
Écomusée du Viroin

Espace de l'Homme de Spy (EHoS)
Espace gallo-romain
Espace muséal Emile Verhaeren
Famenne & Art Museum (FAM)
Fondation Chaidron-Guisset
Fondation Folon
Grand Curtius
Hexapoda - Insectarium Jean Leclercq
Hôpital Notre-Dame à la Rose
IKOB - Musée d'Art Contemporain
Keramis
La Boverie
Le Bois du Cazier
Le Malmundarium
Ligny 1815 Museum
MACS - Musée des Arts Contemporains
MAgMA - Musée atelier géologie & Marbre
Maison de l'Imprimerie
Maison de la Métallurgie et de l'Industrie de Liège
Maison de la Science (MASC)
Maison des Géants
Maison des Mégalithes
Maison du patrimoine médieval mosan
Maison Magritte
Maison Van Gogh
Malagne - Archéoparc de Rochefort
Mons Memorial Museum
Mudia
MULUM - Musée du Luminaire
Musée Archéologique d'Arlon
Musée Archéologique de la Haute-Meuse (MAHM)
Musée Archéologique de Namur
Musée communal de Huy

Musée d'Ansembourg
Musée d'Archéologie et de Folklore
Musée d'Histoire militaire
Musée d'Histoire naturelle et Vivarium
Musée d'Interprétation archéologique du Brabant wallon (MiaBw)
Musée de Folklore et des Imaginaires
Musée de Folklore vie Frontalière (MUSEF)
Musée de l'Eau et de la Fontaine (MEF)
Musée de l'Université de Mons (MUMONS)
Musée de la Bataille des Ardennes
Musée de la Céramique
Musée de la Forêt et des Eaux - Domaine de Bérinzenne
Musée de la Fraise
Musée de la Grande Ardenne
Musée de la Lessive
Musée de la Photographie, Centre d'art contemporain de la Fédération Wallonie-Bruxelles asbl
Musée de la Poterie - Château de Raeren
Musée de la rubanerie cominoise
Musée de la Vie wallonne
Musée de la Ville de Herstal
Musée des Arts anciens du Namurois - TreM.a
Musée des Arts décoratifs de Namur
Musée des Beaux-Arts de Tournai (MBAT)
Musée des Beaux-Arts et de la Céramique
Musée des Celtes
Musée des Transports en commun de Wallonie
Musée du Château Fort de Logne
Musée du Chemin de Fer à Vapeur des 3 Vallées
Musée du Circuit de Spa Francorchamps
Musée du Doudou
Musée du Jouet et de l'Enfant

Musée du Malgré-tout
Musée du Masque et du Carnaval (MUMASK)
Musée du Pays d'Ourthe-Amblève
Musée du Petit Format d'Art Contemporain (MPFAC)
Musée du Silex (Tour d'Eben-Ezer)
Musée du Souvenir 40-45
Musée du Verre de Charleroi
Musée diocésain et Trésor de la Cathédrale Saint Aubain
Musée Félicien Rops
Musée Gaspar
Musée Gaumais
Musée Grétry
Musée Hergé
Musée Ianchelevici (MiLL)
Musée L
Musée Marthe Donas (MIMDo)
Musée royal de Mariemont
Musée Vieille Montagne (MVM)
Musée Wellington
Musée Wittert ULiège
Musées de la Ville d'Eaux
Préhistomuseum
Silex's
TAMAT, Musée de la Tapisserie et des Arts Textiles de la Fédération Wallonie - Bruxelles
Trésor de la Cathédrale de Liège
TRINKHALL Museum - Musée des Arts situés

ANNEXE 2 - QUESTIONNAIRE SOUMIS À L'ÉCHANTILLON « USAGERS »

1. Quel âge avez-vous ?
   - Entre 18-25 ans
   - Entre 26-40 ans
   - Entre 41-60 ans
   - + de 60 ans

2. Dans quelle province habitez-vous ?
   - Province du Brabant Wallon
   - Province du Hainaut
   - Province du Luxembourg
   - Province de Liège
   - Province de Namur
   - Bruxelles
   - Flandre

3. Travaillez-vous au sein d'un musée ? OUI / NON

4. À quelle fréquence visitez-vous un musée ?
   - Je ne vais jamais au musée
   - Occasionnellement (entre 1 fois et 3 fois par an)
   - Régulièrement (tous les mois ou presque)

5. Si vous souhaitez participer à notre jeu-concours, veuillez indiquer votre adresse e-mail ci-dessous :

6. Selon vous, quel est le prix moyen d'une entrée ADULTE pour accéder à un musée en Wallonie ?
   - Moins de 5€
   - Entre 5 et 7,5€
   - Entre 7,5 et 10€
   - Entre 10 et 15€
   - Entre 15 et 20€
   - Plus de 20€

7. Trouvez-vous que le prix moyen pour une entrée ADULTE (7 €) est :
   Très peu cher
   Peu cher
   Raisonnable
   Cher
   Très cher

8. Seriez-vous prêt(e) à payer plus que ce prix moyen (7 €) pour visiter un musée ? OUI, tout à fait / NON, pas du tout

9. Seriez-vous prêt(e) à payer plus que ce prix moyen (7 €) pour visiter un musée ? (Plusieurs réponses acceptées)
   La typologie des musées m'importe peu
   Oui, pour un musée d'Histoire,
   Oui, pour un musée des Beaux-Arts
   Oui, pour un musée Scientifique et Technique

10. Seriez-vous prêt(e) à payer 1 € de plus que le prix moyen pour une entrée au musée, soit 8 € ? OUI / NON

11. Seriez-vous prêt(e) à payer 2 € de plus que le prix moyen pour une entrée au musée, soit 9 € ? OUI / NON

12. Seriez-vous prêt(e) à payer 3 € de plus que le prix moyen pour une entrée au musée, soit 10 € ? OUI / NON

13. Seriez-vous prêt(e) à payer 4 € de plus que le prix moyen pour une entrée au musée, soit 11 € ? OUI / NON

14. Seriez-vous prêt(e) à payer 5 € de plus que le prix moyen pour une entrée au musée, soit 12 € ? OUI / NON

ANNEXE 3 - ÉLÉMENTS ANALYSÉS DANS L'ÉCHANTILLLON « MUSÉES »

- Nom de l'institution
- Typologie
- Tarif groupe
- Tarif Adulte/Complet
- Tarif Enfants
- Tarifs Seniors
- Autres ?
- À partir de combien ?

REMERCIEMENT

L'équipe MSW remercie chaleureusement Maureen Alardin et Clément Monfort pour le travail préliminaire de qualité qu'ils ont mené (préparation, recherches, rédaction des questionnaires et collecte de données...). Celui-ci a grandement participé à l'avancement et à l'aboutissement de la présente enquête.



Musées et Société en Wallonie asbl

Avenue Gouverneur Bovesse, 35 bte 5 - 5100 Namur
+32(0)81/42 00 50
info@msw.be
www.msw.be